

# Bulletin de l'Association DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS



*C'était à Delincourt le 29 avril 2007. Vous reconnaissez, à droite notre premier Vice-président Yves de Kerveguen, malheureusement décédé depuis, et à gauche, notre Président d'honneur Jacques Dupâquier, tous deux membres fondateurs de l'association Les Amis du Vexin Français.*

*(Cette photographie est de Jacques Grimbert bien entendu)*



# ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS



## Présidents d'honneur

Jacques Dupâquier, membre de l'Institut  
Jean-Philippe Lachenaud, sénateur du Val-d'Oise  
Adolphe Chauvin, ancien sénateur †

## Président

François Marchon

## Premiers Vice-présidents

Jacques Sirat †  
Roland Vasseur †  
Yves de Kerveguen †

## Vice-présidents

Daniel Amiot, chargé des relations avec le PNR du Vexin français et les associations.  
Jacques Grimbert, chargé des relations avec les administrations.  
Philippe Muffang, chargé des questions juridiques.  
Philippe Oyer †,

## Secrétaires généraux

Bernard Oberlin, délégué à la communication.  
Chantal Vanthuyne, déléguée à la coordination.

## Trésorier

Pierre Street

**Trésorier adjoint**  
Stéphanie Bouteiller

**Trésorier-adjoint**  
Romy Silbermann

Daniel Amiot (Ronquerolles) - Jean-Pierre Barlier (Eragny-sur-Oise) - Jean Bédarida (Genainville) - Stéphanie Bouteiller (Lincourt) - Philippe Capron (Neuilley-en-Vexin) - Jean-Claude Cavard (Domont) - Régis Deroudille (Magny-en-Vexin) - Françoise Donck (Chaumont-en-Vexin) - Jacques Grimbert (Pontoise) - Michel Hénique (Berville) - Gérard Lahaye (Auvers-sur-Oise) - François Marchon (Seraincourt) - Marie Misak (Parnes) - Philippe Muffang (Montjavoult) - Bernard Oberlin (Parnes) - Philippe Oyer † (Marines) - Dominique Pélegrin (Sailly) - Yves Périllon (Versailles) - Bertrand Rossi (Monts-en-Vexin) - Romy Silbermann (Montreuil-sur-Epte) - Pierre Street (Eaubonne) - Karine Touret (Seraincourt) - Chantal Vanthuyne (Grisy-les-Plâtres) - Philippe Zentz d'Alnois (Boury-en-Vexin)

Site internet : [www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)

E-mail : [lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)

## SOMMAIRE

■ Message du Président d'honneur ( <i>J. Dupâquier</i> )	Page 3
■ Editorial ( <i>F. Marchon</i> )	Page 4
■ Assemblée Générale du 21 avril 2007	Page 5
■ L'éolien industriel, une imposture écologique, un scandale financier ( <i>J. Dupâquier</i> )	Page 15
■ Halte à l'enlaidissement du Vexin français ! ( <i>B. Rossi</i> )	Page 20
■ Décision de la commission des sites ( <i>B. Rossi</i> )	Page 26
■ Enfouissement des réseaux EDF ( <i>B. Rossi</i> )	Page 28
■ L'avenir des bâtiments de ferme du Vexin français ( <i>B. Oberlin</i> )	Page 29
■ Dédicace à notre village de Vigny ( <i>M. Dussourd</i> )	Page 31
■ Assainissement individuel et collectif ( <i>M. Hénique</i> )	Page 33
■ Ce n'est qu'un au revoir ! ( <i>B. Oberlin</i> )	Page 38
■ Revue de presse nationale ( <i>Ph. Muffang</i> )	Page 41
■ Revue de presse régionale ( <i>H. Girardin</i> )	Page 46
■ <i>In memoriam</i> : André Huppe ( <i>J. Dupâquier</i> )	Page 51
■ <i>In memoriam</i> : Yves de Kerveguen ( <i>J. Dupâquier</i> )	Page 53
■ <i>In memoriam</i> : Christian Ménard ( <i>F. Muffang</i> )	Page 54
■ <i>In mémoriam</i> : Philippe Oyer ( <i>D. Amiot</i> )	Page 57
■ <i>In mémoriam</i> : André Postel-Vinay ( <i>L. Héron</i> )	Page 57
■ Cotisation pour l'année 2008	Page 59

*1<sup>er</sup> de couverture: photo Jacques Grimbert*

Publication de l'Association des AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Château de Théméricourt (Val-d'Oise)

Directeur de la publication : Bernard Oberlin

Composition – photogravure: SCW Laser à Conches-en-Ouche

Impression : Imprim'Eure à Conches-en-Ouche – N° imprimeur 120

N° ISSN: 0335-4272 - Dépôt légal: 4<sup>e</sup> trimestre 2007

*L'Association des Amis du Vexin Français remercie pour son aide et ses subventions  
La commune de Pontoise, le conseil général du Val-d'Oise et le conseil général de l'Oise*

QUEL EST CE VILLAGE  
QUE L'ON POURRAIT APPELER  
« LA PERLE DU VEXIN FRANÇAIS » ?



Cliché aérien Bernard Oberlin

En imaginant que cette question introduise,  
pour les futurs *Bulletins* de l'Association  
des Amis du Vexin Français, une sorte de jeu-concours  
où l'on vous demanderait de reconnaître un site,  
un paysage, un monument ou un village du Vexin Français...

Que répondriez-vous à la question posée ?

Toute bonne réponse transmise à l'e-mail de notre association  
avant le 31 décembre 2007 sera gratifiée d'une surprise.

# MESSAGE DU PRÉSIDENT D'HONNEUR MEMBRE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION LES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Delincourt le, 19 novembre 2007

## *La vie continue*

*En avril dernier, je vous ai fait part de mon désir de passer la main.*

*L'âge vient, avec ses fatigues, ses petites et grandes misères, difficultés de se mouvoir et incapacités. Or un président doit toujours être sur la brèche, toujours disponible, afin d'être en mesure de diriger d'une main ferme l'association, entretenir des rapports suivis avec les élus, les autorités administratives et les organisations de défense de l'environnement.*

*Je n'étais plus en mesure d'assurer cette tâche.*

*C'est pourquoi je vous ai recommandé d'élire à ma place François Marchon, qui a fait ses preuves depuis trois ans comme secrétaire général, et dont tous ont pu apprécier la compétence, le dévouement, le sérieux et la bonne humeur.*

*Je lui ai fait confiance, faites-lui confiance!*

*Les élections du mois de mai ont élu un nouveau Conseil d'administration, réduit à 24 membres, qui remplace l'ancien Comité directeur. Le passage ne s'est pas fait sans quelques récriminations. Je puis comprendre l'amertume de ceux qui n'ont pas été élus; mais j'ai trouvé inadmissible que l'un d'entre eux ait porté l'affaire sur la place publique, et inondé les membres de l'association de courriers ou de mails vengeurs, en dépit de mes objurgations.*

*De telles pratiques sont nuisibles à l'association, en même temps qu'à leur auteur. Peut-être faudra-t-il envisager, pour éviter à l'avenir de tels manquements aux bonnes règles, d'ouvrir dans le Bulletin une tribune libre? Le Conseil en décidera. En attendant, je rappelle que les membres de notre association peuvent toujours demander à être entendus par les instances dirigeantes.*

*Un dernier mot pour vous remercier de l'aide efficace que vous m'avez apportée au cours de ces quarante années d'action militante; et aussi des témoignages de sympathie et d'amitié que vous m'avez adressés à l'occasion de cette retraite. Je continuerai bien entendu à suivre la bonne marche de l'association, et je militerai jusqu'à mon dernier souffle, avec les forces qui me restent, pour la défense et l'illustration de notre cher Vexin français.*

Votre président d'honneur  
Jacques Dupâquier

# ÉDITORIAL

François Marchon

Président de l'association Les Amis du Vexin Français

**Q**uarante années passées au service du Vexin français et à son association, c'est ce que nous célébrions le jeudi 22 novembre<sup>1</sup> en fêtant au siège du PNR à Théméricourt notre Président d'honneur Jacques Dupâquier.

*C'est donc avec humilité que le récent président que je suis va signer cet éditorial, conscient de la fragilité des propos qu'il peut avancer face à l'expérience de son Aîné.*

*Notre, Votre association doit continuer à vivre et à se développer, c'est ainsi que nous ferons honneur à l'œuvre entreprise il y a quarante ans.*

*Alors depuis l'assemblée générale du 21 avril que s'est-il passé ?*

*Il a d'abord fallu mettre en application les nouveaux statuts : les élections du Conseil d'administration organisées par correspondance ont vu une participation d'un peu plus de 50 % des électeurs ce qui est très rassurant. Ces élections ont permis la constitution d'un Conseil de 24 membres dont 7 ne faisaient pas partie de l'ancien Comité directeur ; il compte 7 femmes et l'âge de ses membres va de 22 ans à... un peu plus (ce sont les retraités qui peuvent donner beaucoup de leur temps!).*

*L'élection du Bureau à bulletin secret fut l'occasion de constituer une équipe qui a la volonté de travailler et a plaisir à se réunir – c'est tout au moins ce que ressent le président (sa composition est donnée sur la deuxième page de couverture). Malheureusement Philippe Oyer, l'un des 4 vice-présidents est brutalement décédé le 20 octobre. Nous regretterons tous sa connaissance du Vexin, et son extrême courtoisie va nous manquer.*

*Le Conseil a aussitôt constitué des groupes de travail qui sont les suivants :*

- *Élaboration du règlement intérieur dont Jacques Grimbert est l'animateur ;*
- *Comité de rédaction du Bulletin de l'association avec Bernard Oberlin ;*
- *Administration de notre site internet avec Bernard Oberlin ;*
- *Dialogue avec les agriculteurs avec Chantal Vanthuynne ;*
- *Économies d'énergie avec Michel Hénique ;*
- *Paysages (y compris le bâti) avec Yves Périllon.*

*Certains de ces groupes ont déjà élaboré leur méthodologie, d'autres vont le faire très prochainement, aussi n'est-il pas trop tard pour venir y travailler : tout adhérent sera bien sûr le bienvenu.*

*Le conseil a par ailleurs confirmé ou décidé de la représentation de l'association aux différentes instances départementales et du Parc (la liste sera diffusée sur le site et publiée dans le prochain Bulletin).*

*Voilà donc quelques propos pour vous convaincre, s'il en était besoin, que votre association continue : elle vit et elle embauche ! Et j'ajouterais que ses finances sont saines.*

---

1.- Voir article p. 38

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
CHÂTEAU DE THÉMÉRICOURT  
21 AVRIL 2007

## *Présentation*

*François Marchon secrétaire général*

En préalable à l'Assemblée générale, les adhérents de l'association avaient signé le document présenté par Bertrand Rossi concernant la procédure de modification du nom de la commune de Monts, cette dernière souhaitant vouloir s'appeler désormais Monts-en-Vexin. Précisons que cette action avait reçu l'approbation du président de l'association des Amis du Vexin Français. Nous vous livrons ci-dessous un extrait du texte présenté unanimement signé par l'ensemble des adhérents. Cette requête fait donc partie des résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 21 avril 2007.

*« Vu la consultation préalable de la population de Monts,  
Vu l'avis favorable émis par monsieur le préfet de l'Oise Philippe Grégoire,  
Vu l'avis favorable émis par la commission consultative de révision du nom des communes,*

*Les élus du Vexin, les historiens soussignés et les adhérents de l'association des Amis du Vexin Français réunis en assemblée générale à Théméricourt le 21 avril 2007 ont l'honneur de soutenir auprès du ministre de l'Intérieur et auprès de mesdames et messieurs les conseillers d'Etat, le vœu exprimé par la population et le conseil municipal de la commune de Monts (Oise) que le nom de cette commune soit désormais Monts-en-Vexin. »*

**E**n ouverture le secrétaire général François Marchon indique à la centaine d'adhérents présents le déroulement de la séance et de la journée, puis il expose le rapport moral. Après lui le trésorier présente le rapport financier de l'année 2006 et propose un budget pour l'année 2007. Après quelques questions les rapports, moral et financier, ainsi que le projet de budget, sont adoptés à l'unanimité.

Puis vient la modification des statuts :

Le secrétaire général François Marchon rappelle qu'à la dernière assemblée générale il avait été indiqué qu'on allait entamer une réflexion sur une modification de nos statuts afin de pouvoir solliciter

la reconnaissance d'utilité publique. Une petite équipe sous la houlette de Jacques Grimbert s'est attelée à la tâche et a présenté au comité directeur du 17 mars 2007 de nouveaux statuts ; après y avoir apporté quelques modifications le Comité a décidé de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale.

En conséquence les adhérents ont été, conformément aux derniers statuts adoptés en 1996, convoqués en assemblée générale extraordinaire le 6 avril à cette fin. Comme on pouvait s'y attendre, le *quorum* des deux tiers des membres n'a pas été atteint et donc aujourd'hui notre Assemblée générale ordinaire, convoquée

réglementairement, peut valablement en délibérer sans *quorum*.

Le secrétaire général retrace en quelques phrases l'économie générale du projet que chacun a reçu et pu étudier. Quelques questions sont posées et l'on passe au vote : à l'unanimité les nouveaux statuts sont adoptés. Ces statuts entrent en vigueur au même moment. Aussi le conseil d'administration sera élu par correspondance au début du mois de mai 2007 ainsi que cela a été indiqué dans la convocation envoyée le 28 mars 2007 à tous les adhérents.

Le président Jacques Dupâquier prend ensuite la parole pour remercier l'Assemblée de cette modification importante de nos statuts. Notre association a quarante

années d'existence, il en retrace l'histoire, sa création, ses combats, ses réussites et aussi ses échecs. Il termine en disant qu'étant donné son âge il ne sollicitera pas du Conseil d'administration qui sera prochainement élu le renouvellement de son mandat de président.

L'Assemblée générale, par acclamation et une ovation, décide de nommer Jacques Dupâquier Président d'honneur de l'Association des Amis du Vexin Français.

Puis Gérard Claudel, président du Parc Naturel et Philippe Houillon, député-maire de Pontoise prennent successivement la parole pour remercier Jacques Dupâquier de ses quarante années passées au service du Vexin Français.

---

## *Allocution de Jacques Dupâquier Président de l'association des Amis du Vexin Français*

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Député-maire,  
Monsieur le Président,  
Messieurs les élus,  
Chers amis du Vexin,

Nous célébrons aujourd'hui le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association. La proximité des élections nous a empêché de lui donner toute l'ampleur que nous souhaitions car elle nous a privés de la présence de toutes les autorités administratives du département, tenues au devoir de réserve.

Merci à tous les élus et à toutes les personnalités qui ont tenu à venir quand même pour nous témoigner leur appui : M. le ministre Alain Richard, M. le député-maire Philippe Houillon, et bien entendu, M. Gérard Claudel, ami du Vexin de très longue date, qui a mis à notre disposition, pour cette assemblée générale, le siège du Parc Naturel Régional.

Merci aussi à M. Dimitris Saroglou, fondateur et directeur artistique du Festival du Vexin, qui donnera bénévolement cet après-midi, après le déjeuner, dans l'église de Jambville, un concert privé, auquel vous êtes tous conviés, en l'honneur de cet anniversaire, qui par chance coïncide avec le 5<sup>e</sup> anniversaire du Festival.

Me retournant sur ces quarante années d'action militante, je me sens tenu d'en dresser un bilan, ou du moins d'en esquisser un :

- Qu'avons-nous accompli ?
- Qu'avons-nous gagné pour la cause du Vexin ?
- Quels combats avons-nous perdu ?
- Qu'aurions-nous pu faire que nous n'avons pas fait ?
- Quelles perspectives s'ouvrent pour les années qui viennent ?
- A quelles nouvelles menaces devons-nous faire face pour préserver et mettre

en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de notre cher Vexin Français?

À plusieurs reprises, en particulier dans les numéros 40 (1998) et 50 (2002) du *Bulletin* de l'association, nous avons rapporté les grandes étapes de son histoire, raconté par le menu ses premiers combats : l'affaire du corridor de lignes à haute tension, l'affaire des carrières de la vallée de l'Epte, l'affaire du domaine de Villarceaux. D'autres que moi les rappelleront peut-être tout à l'heure, mais il ne s'agit pas de nous tresser des couronnes de laurier, bien que ces affaires aient beaucoup contribué au développement de l'association, dont les effectifs sont passés en vingt ans de 300 à près de 900 adhérents.

Le secret de cette réussite, c'est la philosophie de l'action que nous a léguée notre premier président, Adolphe Chauvin. À l'origine nous n'avions aucun moyen : ni prestige, ni argent, ni mandat électif. D'emblée, nous avons refusé de nous engager dans l'écologie politique ; nous ne manifestions pas, nous ne brandissions pas de pancartes, nous ne menacions ni n'insultions personne. Nous respectons les élus quel que fût leur bord. Notre stratégie, définie dès la naissance de l'association, reposait sur trois principes :

- éduquer, c'est-à-dire faire prendre conscience au public et aux vexinois eux-mêmes de la beauté des paysages, des villages et des maisons ; les rendre sensibles à la qualité d'un site, à l'harmonie d'une façade, à la courbe d'un chemin, au relief d'un vieux mur, les aider à comprendre que notre campagne est un monument historique ;
- protéger, c'est-à-dire faire respecter la loi sur les sites et les abords des monuments historiques, et contribuer à faire adopter de nouvelles règles d'urbanisation ;
- animer, c'est-à-dire aider les élus locaux à développer leur commune sans l'urbaniser, sans lui faire perdre son caractère rural, sans défigurer ni souiller le milieu naturel.

C'est dans ces trois directions que nous avons œuvré sans relâche, obtenant en 1972 et 1974 l'inscription de la quasi-totalité du Vexin Français à l'inventaire supplémentaire des sites, puis le classement d'une partie des buttes de Rosne, des coteaux de la Seine, et de la vallée de l'Epte en aval de Saint-Clair.

La grande victoire évidemment, c'est la création en 1995 du Parc Naturel Régional du Vexin français, Parc dont la charte est en cours de révision. Cette création témoignait d'une progressive prise de conscience de l'identité vexinoise, avec le concours des élus et l'aide de la Société historique et archéologique de Pontoise, du Val-d'Oise et du Vexin, animée jusqu'à sa mort par notre grand ami le regretté Roland Vasseur.

Ce processus, qui se poursuit, n'a pas été, – vous vous en doutez bien – un long fleuve tranquille : nous nous sommes heurtés à beaucoup d'incompréhension, d'intérêts particuliers, parfois même d'hostilité. Sans l'appui de la plupart des élus, notamment de MM. Claudel et de Kerveguen, sans l'ouverture d'esprit de l'administration préfectorale, sans la fidélité et le dévouement des membres de notre association, nous aurions fini par nous décourager.

Gloire à ceux qui nous ont quittés – Adolphe Chauvin, Roland et Andrée Vasseur, Jacques Sirat, Jean-Marc Gernigon, Jacques Picard, Yves Borges, Julien Marignac, André Huppe enfin, que nous avons porté en terre lundi dernier, – et tant d'autres dont je ne puis citer tous les noms.

Gloire aussi à ceux qui sont ici depuis le début et toujours vivants, Dieu merci ! Et dont la plupart sont aujourd'hui présents parmi nous : Gérard Claudel, Yves de Kerveguen, Philippe Muffang, M<sup>me</sup> de Drée, Chantal Vanthuyne, Mireille Samson, Jean-Jacques Guillambert, Romy Silbermann, Noëlle et Jacques Grimbert... J'en passe et des meilleurs.

Tous ont investi beaucoup de temps, beaucoup de cœur, beaucoup d'intelli-

gence pour l'amour de notre petit coin de terre. Que ceux que je n'ai pu nommer veuillent bien m'excuser: il m'aurait fallu un quart d'heure pour tous les énumérer et les remercier comme ils l'auraient mérité!

Ce que nous avons fait, ou plutôt contribué à faire, nous en sommes fiers à juste titre: de tous les petits pays qui forment la couronne de l'Ile-de-France, le Vexin français est le moins abîmé, le mieux conservé, celui qui a su le mieux contenir la poussée ravageuse de la banlieue; celui qui a le plus efficacement préservé ses paysages, ses villages, ses maisons, autrement dit la qualité de vie de sa population.

Le Vexin français était campagne il n'est pas devenu banlieue

Est-ce à dire que tout a toujours été pour le mieux?

Que nous n'aurions pas pu agir plus efficacement?

Quand je vois les lotissements pousser comme des champignons aux portes des villages, de médiocres pavillons de banlieue envahir peu à peu et défigurer le bâti ancien, les arbres disparaître – en particulier le long de l'ancienne nationale 15 dans l'Oise –, une monstrueuse cabane en planches s'implanter dans un site classé comme celui d'Haravillers, des bennes à ordures s'aligner en plein champ près d'Avernes, certaines communes s'engager dans un processus forcené d'urbanisation, comme celle du Perchay, bien au-delà des limites convenues, je n'arrive plus à être pleinement heureux, je souffre moralement pour le Vexin, et je me demande ce que nous aurions pu faire pour empêcher tout cela.

Notre grand regret, c'est de n'avoir pu faire entrer dans le Parc Naturel Régional les communes de l'Oise, c'est-à-dire une bonne moitié du canton de Chaumont-en-Vexin, pourtant inscrit à l'inventaire supplémentaire des sites et d'une grande beauté naturelle.

Ici, nous nous sommes heurtés à de sourdes intérêts, à la volonté de puissance, à l'absence de sensibilité et, disons-le à la bêtise et à l'obstination de quelques élus. Et nous n'avons pas réussi à faire comprendre à la masse de sa population ce que le Parc aurait représenté pour elle: la perspective d'aides financières substantielles, d'un cadre de vie rajeuni, donc d'un avenir meilleur. Il y a des esprits matérialistes qui ne s'intéressent qu'à l'argent, qui ont l'obsession quasi pathologique de la croissance, qui ne savent pas distinguer le laid du beau, saisir le charme d'un paysage, choisir entre le toujours plus et la qualité de vie. Il nous faudra probablement attendre dix ans encore pour que le Vexin retrouve son unité environnementale et culturelle.

Un autre regret, mais celui-ci est réparable, c'est de n'avoir pu entraîner les autorités du Parc Naturel Régional dans la mise en valeur de nos églises, malgré l'édition d'un livre d'art *Eglises et vitraux en Vexin Français* qui a été un succès de librairie et a valu à Jacques Grimbert, son auteur, un prix de l'Académie des sciences morales et politiques.

Dans le Val-d'Oise, un progrès semble s'annoncer avec la création de Cap Tourisme, mais la communauté de communes du Vexin-Thelle semble indifférente à la conservation et à la mise en valeur de ses églises.

Enfin, nous devons reconnaître que notre souci de l'architecture et des paysages nous a fait sinon négliger, du moins traiter au second plan le problème du bruit et de la pollution. Nous avons soutenu l'action courageuse des amis du Bochet, et avons engagé une procédure contre l'épandage des boues d'Achères dans les campagnes du Vexin, mais nous aurions sans doute pu faire mieux.

Sans vouloir nous engager dans la politique, nous devons reconnaître que le

monde en général et la France en particulier sont menacés d'une catastrophe écologique sans précédent, dont les signes les plus évidents sont le réchauffement climatique, la pollution de l'eau et l'épuisement des ressources naturelles. Sur le réchauffement climatique et ses conséquences prévisibles (dérèglement des climats, canicules, ouragans, relèvement du niveau des mers), provoqué, comme on le sait par les émissions excessives de gaz carbonique, nous ne pouvons pas faire grand-chose localement, sinon nous efforcer d'économiser l'énergie et faire entendre notre voix : celle du bon sens.

*[Figurait ici un développement sur le problème de l'énergie en France. Jacques Dupâquier préfère le reprendre de façon plus détaillée dans de prochains articles].*

Je ne puis conclure cet exposé sans évoquer le problème de la pollution, qui est lié en grande partie à celui de l'agriculture industrielle. À première vue l'air que nous respirons dans le Vexin Français est de bonne qualité, mais il est pollué de façon invisible par les pesticides et les herbicides. Le cancer progresse chaque année ; il est devenu la principale cause de mortalité dans le Vexin. Nous nous gardons bien d'en rendre responsables nos agriculteurs qui sont, eux aussi, victimes d'un système productiviste qui leur a été imposé par Bruxelles dans le cadre de la mondialisation. Il faudra revoir la PAC, il faudra supprimer la plupart des subventions, mais en contrepartie il faudra accompagner nos agriculteurs vers des productions dont les prix pourront leur assurer un niveau de vie décent. Je propose à cet égard qu'on organise un colloque sur le sujet dans l'année qui vient, comme nous l'avions fait à Ennery.

En ce 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association, quand je tourne la tête pour mesurer le chemin parcouru, quand je me remémore nos espoirs, nos combats, nos succès,

nos amitiés et l'ensemble des soutiens que nous avons reçus, j'ai l'impression que ce n'est pas vainement que j'ai consacré à la défense de notre petit pays la moitié ou presque de mon existence.

La vie continue,  
Le Vexin continue,  
Le Parc continue ; sa charte est en cours de renouvellement,  
Notre association elle aussi continue.

Mais, affaibli par l'âge et la fatigue accumulés, il me semble raisonnable de passer le relais à quelqu'un de plus jeune et de plus dynamique.

Je pense à notre ami François Marchon, actuel Secrétaire général, dont la compétence et l'activité jointes à celles de Bernard Oberlin, actuel Secrétaire général adjoint, ont assuré ces 2 dernières années le rayonnement et le développement de notre action.

Pourtant, je ne vous abandonne pas : tant qu'il me restera des forces je continuerai à participer à la vie de l'association, aux réunions, du moins si on veut bien de moi pour rendre les services dont je suis encore capable.

Merci, chers amis du Vexin, de m'avoir fidèlement et moralement soutenu au cours de ces quarante années.

Merci en particulier à Gérard Claudel, à Yves de Kerveguen, et à tous ceux qui sont venus ici chaque mois, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il gèle, pour participer à nos débats, à nos décisions et préparer les actions à venir.

Et que vive le Vexin français pour lequel je formule des vœux qu'il connaisse d'autres anniversaires.

# Rapport Moral

François Marchon, secrétaire général

C'est aujourd'hui la troisième fois que je me présente devant vous, Amis du Vexin Français, pour vous rendre compte du fonctionnement de l'association, de façon positive bien sûr. Les deux dernières années, je découvrais le fonctionnement de l'association, et m'étonnais d'un certain nombre de pratiques (que j'avais envie de contribuer à réformer). Je vous faisais part aussi de mes interrogations, de mes doutes, de mes enthousiasmes et en même temps vous affirmais qu'il y avait du travail, beaucoup de travail et que l'on pouvait embaucher.

Je ne peux reprendre cette année des litanies du même type ; mes propos seront plus courts, plus directs et le plus constructifs possible.

Je vais commencer par vous présenter les quelques personnes qui assurent le fonctionnement administratif de l'association au jour le jour. Elles sont trois :

- le secrétaire général adjoint chargé de la communication,
- le trésorier,
- moi-même, le secrétaire général.

Cette équipe a réalisé cette année un travail considérable. Je m'explique : nous avons changé de trésorier et c'était ce dernier qui dans son ordinateur et dans sa tête détenait le fichier des adhérents. Nous avons pensé qu'il n'était pas sain qu'une seule personne détienne à la fois la connaissance et la maîtrise d'un fichier aussi stratégique ; il en fallait au minimum deux. Aussi avons-nous décidé de « remettre à plat » ce fichier des adhérents et nous disposons maintenant d'un outil considérablement amélioré, plus dynamique, plus réactif, mais aussi en conformité avec les préconisations de la commission Informatiques et Libertés (CNIL). Ce fichier rénové a permis à Bernard Oberlin d'expédier les trop nom-

breux courriers de relance aux adhérents en retard de cotisation (avec encore quelques erreurs je vous le concède), ce qui d'ailleurs explique en partie l'augmentation notable des frais de communication en 2006.

Le fonctionnement administratif concerne aussi les réunions du bureau qui continuent de se dérouler chaque mois selon un programme déterminé, même si nous avons volontairement introduit une certaine souplesse quant aux ordres du jour. En marge de ces réunions, mais sans remettre en cause la légitimité du bureau et son rôle de décision, il n'est pas rare que nous nous retrouvions entre membres élus de ce bureau pour traiter de sujets qui ne méritent pas la présence de tous ; pour approfondir ou préparer un point particulier par exemple, ou encore analyser une question de trésorerie, ou enfin travailler sur un article dans la perspective d'un prochain *Bulletin* de l'association des Amis du Vexin Français. Cette démarche a redonné son sens aux réunions du comité directeur qui ne s'est plus préoccupé que des questions relevant de sa compétence, sans être surchargé par des questions « techniques ».

Ces réflexions sur le fonctionnement m'amènent tout naturellement à évoquer la modification des statuts, un chantier important que Jacques Grimbert a fort bien mené avec un petit groupe. L'objectif recherché est de solliciter pour notre association la reconnaissance par l'Etat de *l'utilité publique*. Or nos statuts actuels (modifiés la dernière fois en 1996) ne sont absolument pas conformes à ce que l'Etat attend d'une association reconnue d'*utilité publique*. Je ne citerai qu'un seul exemple : jusqu'ici nos élections se faisaient dans la joie et la bonne humeur, j'allais dire à la « bonne franquette », à main levée ; cela n'est plus possible dans cette nouvelle perspective

car nous devons procéder à des scrutins à bulletins secrets (ce qui, soit dit en passant, n'empêchera pas la bonne humeur). Vous avez reçu le projet de statuts validé par le comité directeur, vous l'avez lu, mais peut-être faut-il vous en extraire la « substantifique moelle ».

En quelques mots je me propose de vous faire l'économie d'une nouvelle lecture : l'association sera, si vous adoptez ces nouveaux statuts, administrée par un conseil d'administration restreint de 24 membres élus à bulletin secret, et non plus par un comité directeur à effectif indéterminé ayant pour habitude de se prononcer par acclamations. La constitution du bureau de l'association sera donc issue d'un vote du conseil d'administration mais au scrutin secret ; il comportera un nombre restreint de membres dont chacun aura une fonction bien déterminée. À côté du bureau et du conseil d'administration existera une nouvelle instance dont nous avons souhaité la création ; celle d'un comité de parrainage, constitué de personnes – ayant acquis expérience et notoriété – susceptibles d'aider l'association dans la réalisation de ses projets ; un conseil des Sages en quelque sorte. Ce comité de parrainage sera nommé par le bureau, sans conditions d'effectif.

En ce qui concerne l'objet de l'association, nous avons apporté deux précisions :

- Dans l'article 1 : à la phrase « l'association a pour but de mieux faire connaître les sites, les paysages, les monuments du Vexin français » nous avons ajouté « et plus généralement le patrimoine du Vexin français ».
- Dans l'article 2 : nous avons inscrit « Elle (l'association) est habilitée à entreprendre toute action en matière de protection de l'environnement, sous quelque forme que ce soit ».

Je vous fais grâce de tous les articles concernant les finances : ils sont copiés sur le modèle de statut donné par l'Etat : c'est ainsi si nous voulons cette reconnaissance.

Le troisième chantier important dont je voudrais encore vous parler est celui de la

communication. Une association ne peut vivre que si elle assure d'abord une communication fluide avec ses membres, mais elle se doit aussi d'être « communicante » avec les autres, qu'ils soient des particuliers anonymes, des associations, des collectivités territoriales, des entreprises, des élus. Nous avons donc choisi l'ouverture, la transparence et autant que faire se peut, l'interactivité.

Depuis l'origine le *Bulletin* de l'association des Amis du Vexin Français a été le moyen de communication par excellence ; il existe toujours et existera encore demain. Vous aurez remarqué qu'un seul numéro était paru au cours de l'année 2006 ; la raison en est l'extrême surcharge de travail due à la rénovation du fichier dont je vous ai parlé précédemment. En contrepartie vous avez pu constater que ce dernier numéro paru en 2007 n'avait jamais été aussi volumineux, et il aurait pu l'être davantage si nous n'avions pas su « gentiment » repousser l'ardeur des très nombreux nouveaux auteurs. Néanmoins, nous nous sommes engagés pour que leurs écrits figurent en bonne place dans un *Bulletin* ultérieur. Bernard Oberlin – la cheville ouvrière de ce *Bulletin* de l'association des Amis du Vexin Français – a entrepris un gros effort de rénovation, dans la mise en page, la disposition, l'illustration, et de plus, il a obtenu des conseils bénévoles d'une journaliste professionnelle qui aime et habite le Vexin Français. En effet, Dominique Pèlerin (c'est son nom) a très aimablement proposé de mettre son expérience à notre disposition, ce qui je pense, nous permettra d'améliorer encore nos publications.

Enfin, nous avons mis en ligne un site Internet, à vocation « grand public » volontairement. Il est simple d'accès et d'utilisation, convivial, accessible et compréhensible par le plus grand nombre, ceci dans le but d'élargir notre audience auprès d'une quantité plus importante de gens, Vexinois bien sûr, et... d'ailleurs. Dans ce même esprit d'ouverture et d'interactivité, nous avons créé une adresse e-mail, bien conscients que

la communication électronique était devenue désormais un vecteur incontournable d'échanges. Cela nous permet de communiquer avec une population croissante d'internautes, l'indicateur des connexions effectuées en étant la meilleure démonstration. Saviez-vous que 34 000 personnes ont visité notre site Internet en 8 mois<sup>1</sup> ? Cette importante fréquentation nous crée des obligations de qualité, de mises à jour constantes des informations (en moyenne 2 heures par jour), de recherches, de créations de liens en rapport avec l'objet de notre association. Bref tout ce qui peut contribuer à l'attractivité de ce site Internet retient notre attention. Constituer une équipe autour de Bernard Oberlin pour l'aider à faire vivre ce site ne serait pas un luxe, mais une véritable « valeur ajoutée » visant à offrir à tous nos adhérents une vitrine dont ils soient fiers.

Et puis cela nous permet de dialoguer avec les internautes vexinois, de leur demander leur avis sur des points particuliers en utilisant notamment les sondages par thèmes. Ce n'est certes pas une approche « scientifique » mais nous recueillons par ce biais des indications de tendance.

Quelques exemples :

- À la question : « Que pensez-vous de notre *Bulletin* – Leur contenu vous convient-il ? ». 65 % de ceux qui ont répondu estiment que les *Bulletins* sont très souvent satisfaisants et 15 % les considèrent toujours à leur goût.
- À la question : « L'association est-elle assez présente dans le 60, 78, 95 ? ». Notre association est considérée comme bien présente dans l'Oise avec 57 %, bien présente mais de façon moindre dans le Val-d'Oise avec 26 %, en revanche peu présente dans les Yvelines avec 12 %.
- À la question : « Par ordre d'importance, quels sujets traiter ? ». Les sujets proposés étaient au nombre de 5 : urbanisation, qualité de vie, défense des paysages, sau-

vegarde du patrimoine architectural, pollution : odeurs, déchets, etc. Les internautes ont répondu de la manière suivante et indiqué par ordre décroissant les points sur lesquels ils souhaiteraient que notre association axe ses efforts : urbanisation avec 35 %, qualité de vie avec 25 %, sauvegarde du patrimoine architectural avec 17 %, défense des paysages avec 12 %, pollution : odeurs, déchets, etc. avec 11 %. Il est utile de rappeler une fois encore que ces indicateurs révèlent seulement des tendances, utiles néanmoins pour déceler les préférences de nos visiteurs, et au-delà, les préoccupations des Vexinois.

Enfin, et dans une perspective d'avenir, nous nous sommes intéressés aux jeunes et au nécessaire renouvellement de génération auquel notre association devra faire face dans un proche futur. Aussi avons-nous jugé utile d'approcher les jeunes en posant 5 questions correspondant le plus possible à leur mode de vie qui est basé sur des manières de communiquer parfois très différentes de nôtres.

La question posée (et ses déclinaisons) était : « Pour nous rejoindre, devons-nous... Modifier notre communication, créer des ateliers de réflexion, intensifier nos actions via Internet, développer la messagerie SMS, ouvrir notre association ».

Les réponses, par ordre décroissant ont été les suivantes :

- intensifier nos actions via Internet avec 41 %;
- ouvrir notre association avec 30 %;
- modifier notre communication avec 19 %;
- créer des ateliers de réflexion avec 8 %;
- développer la messagerie SMS avec 2 %.

Voilà encore des éléments de réflexion à prendre en compte pour nos actions, car cet éclairage exerce une influence dans nos orientations.

Demain une bonne partie des informations que nous serons amenés à diffuser le sera par Internet ; d'ailleurs il semble que la moitié des adhérents ayant rempli

1.- NDLR : Le cap de 100 000 visites de notre site Internet a été dépassé au début du mois de novembre 2007, une performance méritant d'être soulignée pour une plateforme associative.

le « questionnaire bleu » en même temps qu'ils payaient leur cotisation possède déjà une adresse Internet, preuve que ces adhérents ont déjà conscience qu'une fraction non négligeable des échanges, avec nous et d'autres, se fera de plus en plus par ce moyen.

Voilà je m'arrêterai là pour aujourd'hui. Quelques mots encore pour préciser le déroulement de cette matinée. Le trésorier va nous exposer son rapport financier, puis nous solliciterons l'approbation de ces deux rapports – moral et financier –, et enfin nous vous demanderons votre approbation pour l'introduction d'un nouveau type de cotisa-

tion – au montant plus faible – à destination des jeunes. Nous terminerons par le vote concernant la modification des statuts.

Ces questions d'intendance résolues, notre président Jacques Dupâquier nous donnera sa vision de l'avenir au regard des quarante années passées, laissant ensuite la parole à Gérard Claudel – président du PNR – et à Philippe Houillon – député-maire de Pontoise – qui conclura cette réunion.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une agréable journée en ce 40<sup>e</sup> anniversaire de notre association.

---

## Rapport Financier

*Marie Misak, trésorier*

**L**e compte d'exploitation de l'année civile 2006 présente un résultat légèrement déficitaire de 59,62 € tandis que notre trésorerie reste créditrice de 19 951,42 € au 31 décembre 2006.

Le total des recettes encaissées au cours de l'exercice s'élève à 25 642 €. Le département du Val-d'Oise et la ville de Pontoise sont fidèles au rendez-vous des subventions (respectivement 1 800 € et 400 €) et nous leur renouvelons nos très sincères remerciements. Sans leur aide précieuse nous ne pourrions pas fonctionner et nous regrettons l'absence de subvention du département de l'Oise et des Yvelines. L'érosion des cotisations amorcée les années antérieures se poursuit avec 15 866 € en 2006 contre 17 697 € en 2005. Par ailleurs, la vente anticipée de l'ouvrage *Eglises et Vitraux en Vexin Français* a permis l'encaissement de 2 426,00 €.

Le total des dépenses payées en 2006 s'élève à 25 702 €. Les principales variations par rapport aux années antérieures concernent trois grosses charges circonstanciées, spécifiques à l'exercice 2005 :

- les frais de communication pour 2 629 €;

- les frais d'une expertise comptable rendue nécessaire par le départ de l'ancien trésorier pour 1 016 €;

- les frais juridiques dans un contentieux d'urbanisme pour 3 639 €.

Quant au budget 2007, il s'équilibre sans perte ni profit à 38 540 €. En sus des frais de fonctionnement habituels, ce budget prend en charge :

- le changement de statut de notre association en vue de la déclaration d'utilité publique;

- les élections du nouveau conseil d'administration;

- la réédition de l'ouvrage *Eglises et Vitraux en Vexin Français* (11 245 €);

- la finalisation du DVD *Le Vexin vu du Ciel* (1 800 €).

Pour mener à bien notre mission de sauvegarde et de promotion du Vexin français, notre association se doit de rester visible pour ses nombreux adhérents, lisible par ses actions pédagogiques et prospectives, et crédible par le sérieux et la compétence de son action. Tous les Vexinois intéressés par la défense du patrimoine et le développement durable sont bienvenus parmi nous.

## Résultats 2006

RECETTES	BUDGET	REEL	DEPENSES	BUDGET	REEL
	€	€		€	€
Subventions			Achats	100,00	
			Bureautique maintenance	230,00	546,83
Département du Val-d'Oise	2 300,00	1 800,00	Documentation et abonnements	1 256,00	384,00
Département de l'Oise	1 200,00		Frais de personnel / impôts et taxes		
Ville de pontoise	305,00	305,00	Frais de réception (sauf A.G.)	600,00	194,40
			Transports et déplacements	200,00	230,72
<b>Sous-total subventions</b>	<b>3 805,00</b>	<b>2 105,00</b>	Cotisations payées à tiers	800,00	229,00
			Frais divers de gestion	100,00	198,14
Cotisations			Frais de communication	450,00	2 626,34
Membres actifs pour l'exercice	10 538,00	10 650,00	Assurances	280,00	220,27
Communes membres	1 523,00	1 502,00	Entretien réparation matériel		
Cotisations antérieures	1 000,00	1 075,00	<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>4 016,00</b>	<b>4 629,70</b>
Cotisations perçues d'avance	400,00	278,00	La poste enveloppes T+ envois <i>bulletins</i>	6 335,00	3 614,33
Cotisations jumelées SVS	1 699,00	1 989,00			
Nouveaux cotisants AVF	575,00	290,00	Impression <i>bulletins</i> 57, 58 et 59	10 300,00	6 487,15
Nouveaux cotisants SVS		82,00			
<b>Sous-total cotisations</b>	<b>15 735,00</b>	<b>15 866,00</b>	<b>Sous-total édition et expédition bull</b>	<b>16 635,00</b>	<b>10 101,48</b>
Intérêts sur placements 2005	494,00	471,89	Frais financiers	56,00	24,92
Dons		278,00	Droits d'auteur	609,00	1 470,30
Droits d'auteur <i>Guide du vexin f.</i>	50,00				
Livres <i>Beautés vexinoises</i>	100,00	440,00	Démarches juridiques	800,00	
<i>Maisons paysannes</i>	100,00	126,66	Vexin secop - expert comptable		1 016,60
<i>Cabiers recommandation SVS</i>	30,00		Le Perchay - contentieux juridique		3 639,43
autres cessions et recettes	750,00	2 426,00			
DVD <i>Le Vexin vu du ciel</i>	13 455,00		DVD <i>Le vexin vu du ciel</i> (fab.)	17 601,00	634,74
Assemblée Générale 2006 Serans	4 050,00	3 929,00	Assemblée générale 2006 serans	3 925,00	4 185,00
<b>Sous-total divers</b>	<b>19 029,00</b>	<b>7 671,55</b>	<b>Sous-total divers</b>	<b>22 991,00</b>	<b>10 970,99</b>
<b>Total recettes</b>	<b>38 569,00</b>	<b>25 642,55</b>	<b>Total dépenses</b>	<b>43 642,00</b>	<b>25 702,17</b>
<b>Perte de l'exercice 2006</b>	<b>5 073,00</b>	<b>59,62</b>			
<b>Total</b>	<b>43 642,00</b>	<b>25 702,17</b>		<b>43 642,00</b>	<b>25 702,17</b>

## Budget 2007

RECETTES	BUDGET	DÉPENSES	BUDGET
	€		€
Subventions		Achats	100,00
		Bureautique maintenance	500,00
Département du Val-d'Oise	2 300,00	Documentation et abonnements	400,00
Département de l'Oise	1 500,00	Frais de personnel/impôts et taxes	
Ville de Pontoise	400,00	Frais de réception (sauf AG)	200,00
		Transports et déplacements	400,00
<b>Sous-total subventions</b>	<b>4 200,00</b>	Cotisations payées à tiers	850,00
		Frais divers de gestion	900,00
<b>Cotisations</b>		Frais de communication	1 300,00
Membres actifs pour l'exercice	10 600,00	Assurances	215,00
Communes membres	1 500,00	Entretien réparation matériel	
Cotisations antérieures	300,00	<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>4 865,00</b>
Cotisations perçues d'avance	300,00	Communication média traditionnel:	
Cotisations jumelées SVS	1 900,00	La Poste enveloppes T + envois bull.	6 000,00
Nouveaux cotisants AVF	310,00	Impression bulletins	8 800,00
Nouveaux cotisants SVS	90,00	Communication média électronique	1 620,00
<b>Sous-total cotisations</b>	<b>15 000,00</b>	<b>Sous-total communication</b>	<b>16 420,00</b>
Intérêts sur placements 2006	360,00	Frais financiers	10,00
Dons	0,00	Droits d'auteur	500,00
Droits d'auteur	400,00	Livres	
<i>Beautés vexinoises</i>	400,00	<i>Beautés vexinoises</i>	
<i>Maisons Paysannes</i>	100,00	<i>Guide du Vexin français</i>	
<i>Cabiers recommandation SVS</i>	30,00	<i>Maisons paysannes &amp; divers</i>	
<i>Eglises et vitraux 490 ex,</i>	13 000,00	Réédition <i>Eglises et vitraux</i> 500 ex	11 245,00
autres recettes	400,00	Démarches juridiques	500,00
DVD <i>Le Vexin vu du ciel</i> 200 u.	2 000,00	DVD <i>Le Vexin vu du ciel</i>	1 800,00
Assemblée Générale 2007	2 650,00	Assemblée Générale 2007	3 200,00
<b>Sous-total divers</b>	<b>19 340,00</b>	<b>Sous-total divers</b>	<b>17 255,00</b>
<b>Total recettes 2007</b>	<b>38 540,00</b>	<b>Total dépenses 2007</b>	<b>38 540,00</b>

# L'ÉOLIEN INDUSTRIEL, UNE IMPOSTURE ÉCOLOGIQUE, UN SCANDALE FINANCIER.

Jacques Dupâquier

Membre de l'Institut

Président d'honneur des Amis du Vexin français

Membre fondateur

Qu'on le déplore ou non, l'énergie éolienne a réussi à passer dans le grand public, au prix d'un véritable martelage publicitaire, pour le symbole du développement durable. Beaucoup de Français, intoxiqués par la propagande du lobby éolien, s'imaginent que son développement pourrait leur procurer de l'électricité à meilleur marché. Pas une brochure, pas un article, pas un spot à la télévision qui ne montre une éolienne fièrement campée au milieu d'un beau paysage. « Surfant sur cette mode, le lobby de l'éolien cherche à faire passer cette technologie pour une solution miracle qui permettrait au moindre coût de réduire les émissions de base à effet de serre et ainsi d'empêcher le changement climatique qui menace notre planète <sup>1</sup> ».

Or, il nous semble que la part de l'énergie éolienne dans la consommation française ne peut rester que marginale; qu'à vrai dire nous n'en avons guère besoin; que cette énergie n'est pas si innocente qu'on veut bien le dire; que c'est surtout une très bonne affaire pour les spéculateurs, et qu'elle constitue une menace insupportable pour l'environnement, en particulier dans les sites protégés.

**Premièrement: Nous n'avons pas besoin de l'énergie éolienne; en tout état de cause, sa part dans la consommation française ne peut que rester marginale.**

1.- Extrait de la plaquette *L'éolien industriel, une imposture écologique, un scandale financier*, éditée par la Fédération Environnement Durable, en mars 2007

En 2006, la production nationale d'énergie a atteint 138 millions de tep<sup>2</sup>, dont 117,7 (85,5 %) pour le nucléaire; 1,3 (0,9 %) pour le pétrole; 0,8 (0,6 %) pour le gaz naturel; 0,3 (0,2 %) pour le charbon; et 16,9 (12,2 %) pour les énergies renouvelables. Parmi celles-ci, se distinguent le bois et les déchets (12; 03 millions de tep), ainsi que l'hydraulique (4,9 millions de tep); l'éolien vient loin derrière (0,18 millions de tep), après les biocarburants, le biogaz, et les pompes à chaleur, mais loin devant le solaire, qui reste anecdotique (0,03 millions de tep).

Cette même année, la France a consommé plus d'énergie qu'elle n'en a produite: l'équivalent de 161,2 millions de tep, dont 6,3 (3,9 %) pour le charbon, 73,2 (45,4 %) pour le pétrole, 35,2 (21,8 %) pour le gaz naturel, 36,1 (22,4 %) pour l'électricité, et 10,4 (6,5 %) pour les autres énergies.

Sur cette quantité, 69,8 (43,3 %) ont été utilisés par les secteurs résidentiel et tertiaire; 50,8 (31,5 %) par les transports, 37,7 (23,4 %) par l'industrie et la sidérurgie, et 2,9 (1,8 %) par l'agriculture. Notre pays a donc un déficit formidable en pétrole et en gaz naturel, mais un excédent d'électricité, au point que la France en exporte vers l'Allemagne et l'Italie, qui sont moins bien équipées. La France n'a donc nullement besoin d'une production supplémentaire d'électricité!

Notre production intérieure d'électricité a atteint, en 2005, 540,7 GW heure<sup>3</sup>, dont

2.- 1 tep = 1 tonne équivalent pétrole. Par exemple 1 t de houille = 0,619 tep; 1 MWh = 0,261 tep; 1 stère de bois = 0,147 tep.

3.- 1 TetraWatt (TW) = 1 000 GigaWatts (GW)

430 d'origine nucléaire, 58,9 d'origine thermique, 56 d'origine hydraulique et moins de 2 d'origine éolienne. La production des centrales thermiques classiques (responsables de presque toutes les émissions de gaz à effet de serre) a été ramenée de 126 GW heure (1980) à moins de 59. Au total, la production nationale d'électricité ne génère que 5,6 % du gaz carbonique émis annuellement par la France<sup>4</sup>. La structure de cette production fait que la France est, avec la Suède, le pays européen le moins polluant (beaucoup moins que l'Allemagne et le Danemark, pays qui ont presque tout misé sur l'éolien). « Le Danemark, champion toutes catégories de l'éolien dans le monde, fait un peu plus de 10 % de son électricité par ce moyen, alors qu'il y consacre -- sans mauvais jeu de mots -- beaucoup d'énergie »<sup>5</sup>. N'ayant pas beaucoup changé la structure de son approvisionnement énergétique ni donc réduit ses émissions de gaz à effet de serre, ce pays est, à cet égard, l'un des premiers pollueurs par habitant en Europe.

Pourrait-on, grâce à l'énergie éolienne, « sortir du nucléaire », comme le souhaitent les plus fanatiques des Verts? C'est une utopie comme le prouvent les données publiées en 2003 par le Ministère de l'Économie. En effet, pour produire annuellement 9 GW, il faut:

- soit une centrale à charbon consommant 2,3 millions de tonnes de combustible et émettant alors 9 millions de tonnes de carbone;

---

= 1 000 000 Megawatts (MW) = 1000 milliards de watts.

4.- Principaux responsables de ces émissions de CO<sup>2</sup> (en millions de tonnes de carbone):

- Transports routiers: 35,2
- Résidentiel et tertiaire: 33,0
- Industrie: 29,7
- Agriculture: 20,7.

5.- Jean-Marc Jancovici, *Quelle surface faut-il couvrir d'éoliennes pour fournir à la France le courant dont elle a besoin?* (Site de l'auteur, décembre 2001). Le Danemark a investi massivement dans l'énergie éolienne. Il en tire aujourd'hui 20 % de sa production d'électricité, mais seulement 6 % de sa consommation. En effet par temps calme il doit importer beaucoup d'électricité de Norvège; mais, par temps venteux, il ne sait trop que faire de ses excédents, dont une grande partie est réinjectée à perte dans les centrales thermiques. Conséquence: le prix de vente du kWh aux ménages atteint 2,26 €, soit près du double du tarif français (1,17). Aujourd'hui, le pays a renoncé à de nouveaux investissements dans l'énergie éolienne.

- soit une centrale à pétrole consommant 1,9 million de tonnes de pétrole et émettant 8 millions de tonnes de carbone;
- soit une centrale à gaz naturel brûlant 1,4 milliard de mètres cubes et émettant 7 millions de tonnes de carbone;
- soit un réacteur nucléaire (ou plutôt une tranche de 1,3 GW);
- soit 4300 éoliennes très puissantes (un million de Watts chacune), en admettant qu'elles tournent 2000 heures par an, avec un vent moyen de 7 mètres/seconde.

Conclusion: pour remplacer les 430 GWh fournis actuellement par les centrales nucléaires, il faudrait planter sur le territoire national plus de 200 000 éoliennes de forte puissance. Les enragés de l'éolien prétendent qu'une seule grosse éolienne pourrait alimenter 4000 foyers, mais ils oublient de dire que le chauffage est exclu du calcul!

## ***Deuxièmement : l'énergie éolienne n'a pas toutes les vertus qu'on lui prête.***

Bien entendu, quand elles sont en fonction, les éoliennes ne produisent pas de gaz à effet de serre, mais leur construction et leur implantation nécessitent de grandes quantités d'énergie, ainsi que leur démontage en fin d'exploitation. On a calculé que ces opérations absorbent 40 % de l'énergie produite par les éoliennes, en leur supposant une durée de vie de vingt ans.

Le plus grave, c'est que leur production est intermittente. « Le défaut majeur des éoliennes, écrit Marcel Boiteux<sup>6</sup>, c'est qu'on ne peut compter sur elles. Pas d'électricité quand le vent est trop faible, rien non plus quand il est trop fort, car il faut mettre les pales « en drapeau » pour éviter que le vent ne les arrache... Le raccordement d'une éolienne au réseau implique la construction

---

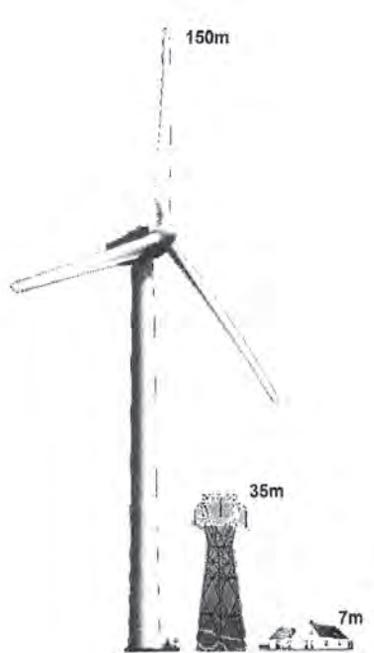
6.- Marcel Boiteux, « Les éoliennes, belles comme Crésus », communication du 18 janvier 2007. Le même auteur, étudiant l'avenir des énergies conclut: « L'éolien, capricieux, persiste à être trop coûteux et son potentiel exploitable n'est pas illimité, si bien qu'il ne peut constituer qu'un appui, pas plus » (intervention au colloque de la fondation Singer-Polignac *L'énergie, clé du futur européen*, 9 octobre 2007).

parallèle d'un morceau de centrale EDF de même débit pour remplacer l'éolienne quand le vent n'est pas bon ». En effet l'électricité doit être consommée dans l'instant même où elle est produite, et réciproquement. Celle fabriquée par les éoliennes, sous une tension de 20 000 V, ne peut être transportée à plus de 200 km au grand maximum, à cause des pertes en ligne. Comme on ne sait pas stocker l'électricité dans des conditions économiques satisfaisantes<sup>7</sup>, et que l'énergie nucléaire ne peut s'accommoder de brusques sautes de production, c'est le pétrole, le gaz ou le charbon qui doivent prendre le relais de l'énergie éolienne... avec les conséquences qu'on imagine sur l'environnement.

Pour les amoureux de la nature, la raison majeure de refuser les éoliennes est la dénaturation des paysages par ces gigantesques machines dont la hauteur totale, avec les pales, peut atteindre 150 mètres, dépassant largement celle des plus grands pylônes des lignes à haute tension (35 mètres). Déjà, une partie des campagnes françaises (environ 8 %), défigurée par l'urbanisation et l'invasion corrélative du fer et du béton, a perdu son caractère naturel. Entre 1990 et 2000, ce sont 60 000 ha par an qui ont été arrachés à la nature. La multiplication des éoliennes risquerait d'artificialiser le reste. D'où le cri d'alarme des associations nationales de défense de l'environnement, qui « s'inquiètent de la dissémination de nombreux projets d'éoliennes, du mitage des paysages et de la consommation des espaces naturels qui en résulte », et demandent que « des schémas directeurs, établis sous l'autorité des préfets et après une large concertation, limitent les zones d'implantation d'éoliennes et soient opposables aux tiers » Pour ces associations, « la réduction des émissions de gaz à effet de serre doit être recherchée par d'autres voies que la prolifération anarchique des éoliennes »<sup>8</sup>.

7. Pour l'instant, le seul procédé commode et à peu près rentable est de remonter l'eau en heures creuses, puis de la turbiner en fonction des besoins de la consommation.

8.- Communiqué de la Réunion des Associations nationales de Sauvegarde du patrimoine bâti et paysager, 22 mai 2004.



*Extrait de la plaquette L'éolien industriel publiée par la fédération de l'environnement durable*

Même du point de vue économique, l'implantation d'éoliennes a des effets néfastes: ce sont autant de verrues qui font fuir les touristes; elles provoquent une dépréciation d'environ 10 % en moyenne de la valeur des propriétés dans leur périmètre de visibilité (6 km en général, 10 par temps clair). En outre elles engendrent une pollution sonore, sous forme d'un ronflement sourd, difficile à supporter à la longue, audible à 500 mètres environ sous le vent; pollution sonore qui ne peut que s'aggraver avec le temps, en raison de l'usure des machines. Ce ronflement est provoqué par la rotation des pales, dont la vitesse peut atteindre à leur extrémité 100 à 250 mètres/secondes au détriment de la faune et particulièrement des oiseaux migrateurs.

Quant à l'impact des éoliennes sur la santé humaine, il n'a jamais été sérieusement étudié, en dépit des recommandations que l'Académie nationale de Médecine avait formulées en mars 2006.

### ***Troisièmement: l'énergie éolienne, une bonne affaire pour les spéculateurs, une mauvaise affaire pour les consommateurs***

Comme on l'a vu, la France n'a nullement besoin de l'énergie éolienne, puisque ses besoins en électricité sont largement couverts, mais elle s'est sottement laissée imposer par la commission de Bruxelles de porter à 21 % (au lieu de 16,9 % actuellement) la part des énergies renouvelables dans sa production.

À défaut de pouvoir augmenter la part de l'électricité hydraulique (4,9 %), on aurait pu miser sur le bois (actuellement 9,3 %), l'utilisation des déchets (2,7 %), les biocarburants (0,62 %) ou les pompes à chaleur (0,43 %) ; mais on a préféré, pour des raisons obscures, tout miser sur l'éolien, dont la part dans la production énergétique devrait passer de 0,13 % (2006) à 6,0 % en 2010. Ceci implique l'installation de 10 000 MW supplémentaires en quatre ans, soit une multiplication par six, et l'implantation de 6 000 à 9 000 nouvelles éoliennes<sup>9</sup>, ce qui coûterait 14 milliards d'euros. Le paysage de certaines régions en serait défiguré pour des dizaines d'années.

Comme l'énergie ainsi produite coûte trois à quatre fois plus cher que le prix public, l'État a décidé de contraindre EDF, par la loi du 10 février 2000, à la racheter à un prix exorbitant : 8,38 centimes d'euros le KWh pendant cinq ans, puis 3,05 à 8,38 selon les cas pendant les dix années suivantes, soit trois ou quatre fois le prix du nucléaire. En outre, EDF doit assurer le raccordement des parcs éoliens au reste du réseau (un million d'euros environ par MW éolien), et mettre en place de nouvelles structures de production pour relayer éventuellement l'énergie éolienne défaillante.

C'est un avantage incroyable accordé aux spéculateurs<sup>10</sup>, qui par ailleurs peuvent béné-

ficier de crédits d'impôt allant jusqu'à 40 % du montant des investissements.

La Commission de Régulation de l'Énergie – organisme très officiel où sont représentées les grandes administrations – s'en est émue, mais en vain. Dans sa séance du 29 juin 2006, elle a fait observer que « ce tarif occasionne une rentabilité des capitaux propres trop importante au regard de ce qui serait nécessaire pour susciter l'investissement dans ces moyens de production, même dans l'hypothèse des coûts la plus défavorable ». La rentabilité serait « de l'ordre de 20 à 40 % par an, après impôt, garantie sur quinze ans, pour des sites moyennement ventés ».

La commission a chiffré le surcoût pour le service public et ses clients à une somme allant de 1 à 2,5 milliards d'euros par an, sans compter les avantages fiscaux consentis aux propriétaires des terrains où seraient implantées les éoliennes (4 000 € par an et par machine). Et de conclure : « Ce choix du gouvernement représente un soutien disproportionné à la filière éolienne, au regard du bénéfice attendu ».

Ce pactole financier est finalement payé par les consommateurs, EDF répercutant subrepticement son manque à gagner sur leurs factures au titre de « Contribution au service public d'électricité » (CSPE), ce qui représente actuellement un supplément de 8,5 %... en attendant la suite.

On comprend l'acharnement des « marchands de vent » à promouvoir de projets si juteux. L'argent leur ouvre toutes les portes. Ils font miroiter aux responsables municipaux la perspective d'une taxe professionnelle augmentée, ce qui ne leur coûte pas grand-chose, car les promoteurs éoliens peuvent se faire rembourser par l'État les deux tiers de la taxe professionnelle qu'ils versent aux collectivités locales. Comme en outre certains de ces responsables municipaux sont propriétaires des terrains où ils proposent d'installer leurs éoliennes, il est bien tentant pour eux de bra-

9. Il en existait 629 au premier janvier 2005.

10. Les principaux constructeurs d'éoliennes sont danois (Vestas, 34,1 % du marché), espagnol (Gamesa, 18,1 % du marché), allemand (Enercon, 15,8 %) et amé-

ricain (GE Wind, 11,3 % du marché). Ils ont accumulé une grande expérience et réalisé d'énormes bénéfices dans leurs pays respectifs, si bien qu'on ne peut espérer qu'ils puissent créer autant d'emplois en France.

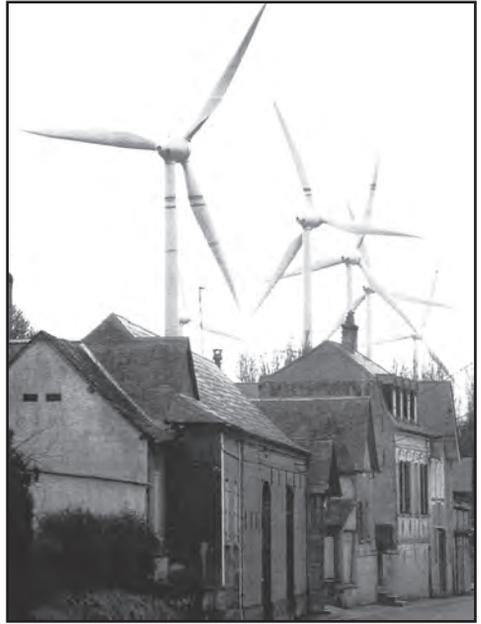
der le patrimoine paysager de leur commune, sans consulter, ni même avertir les citoyens.

Il est beaucoup plus surprenant qu'un établissement public comme l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), placée sous la tutelle du Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, se soit lancée à corps perdu dans ce combat douteux, au point de falsifier les chiffres<sup>11</sup>, alors qu'une campagne vigoureuse en faveur des économies d'énergie pourrait avoir beaucoup plus d'effets sur la pollution thermique, et donc le réchauffement climatique.

## Conclusion

En principe, le développement durable doit contribuer à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles; il doit être compatible avec l'efficacité économique; il devrait accompagner et renforcer le progrès social pour une meilleure satisfaction des besoins de tous. Or la croisade pour l'énergie éolienne ne répond à aucun de ces objectifs. Comme l'écrit Jean-Marc Jancovici, « l'engouement auquel nous assistons actuellement pour l'éolien est curieux. Cette solution n'apparaît dans les bons ordres de grandeur ni pour lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre, ni pour concourir de manière significative à la consommation d'énergie actuelle. Si la première priorité pour l'avenir est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, il y a bien plus efficace à faire que de mettre des éoliennes partout... Si la première priorité est de faire uniquement appel aux énergies renouvelables, il est incontournable de diminuer au préalable notre consommation d'énergie d'un facteur deux à trois: aucune solution à base de renouvelables n'est dans les bons ordres de grandeur... Enfin, toutes ne sont pas égales! Mettre sur un pied d'égalité

11.- L'ADEME, supposant un fonctionnement continu des éoliennes tout au long de l'année, surestime de plus de quatre fois la quantité d'émission de CO<sup>2</sup> évitée par l'éolien, et de près de deux fois le nombre de foyers susceptibles d'être alimentés par l'éolien industriel, ce qui permet au lobby de l'éolien d'énoncer des énormités du genre : avec un petit parc d'éoliennes, on peut produire autant de KWh qu'en consomme la ville de Bordeaux!



*Cliché Ferowel – Information du 6 novembre 2007 – Association Loi 1901 – Défense de l'Environnement de Ferrières-Royaucourt-Welles-Perennes – 8 rue Bourbon 60420 Ferrière*

la bio masse, les carburants d'origine agricole, l'éolien, le solaire, la géothermie et l'énergie hydroélectrique est ignorer que chaque forme a ses avantages et ses inconvénients, et que toutes sont très loin d'avoir le même potentiel. Au niveau actuel de consommation d'énergie que nous avons, l'éolien servira tout juste d'alibi sans rien changer sur le fond, au prix d'une dégradation supplémentaire des paysages et d'une augmentation, dans certains cas, des émissions de gaz à effet de serre »<sup>12</sup>.

Concluons avec Nicolas Hulot : « Evidemment que je suis pour les éoliennes, mais pas telles qu'on le fait actuellement... Pas ce que l'on va dire aux maires: ça va être pour vous une rente – c'est le seul motif de décision. Il faut faire des champs d'éoliennes dans des paysages industriels auxquels ça apportera, peut-être, un supplément de caractère; mais pas miter le paysage; et, dès lors, encore une fois, parce que je suis d'accord que ça a un aspect visuel et parfois sonore... »<sup>13</sup>

12.- Jean-Marc Jancovici, *op. cit.*

13.- RMC, 8 novembre 2006.

# HALTE À L'ENLAIDISSEMENT DU VEXIN FRANÇAIS !

*Bertrand Rossi*

**S**uite à la création par notre association d'un groupe de travail sur les paysages du Vexin, je voudrais évoquer la préoccupation d'un nombre de plus en plus grand d'habitants du pays. Nous ne cessons de recevoir leurs plaintes et leurs courriers. Il s'agit de l'enlaidissement provoqué par les entreprises — grandes et petites — qui ne respectent pas l'environnement rural mais tendent à transformer la campagne du Vexin en banlieue industrielle. Tout le monde constate la dégradation morale et la déchéance sociale qui sévissent en France dans ce type de banlieues. Leurs habitants se plaignent d'une architecture sans âme qui mène au désespoir et à la délinquance. On en voit tous les jours les résultats aux actualités.

Les habitants du Vexin ne veulent pas qu'on importe ces calamités chez eux. C'est pourtant ce que font peu à peu les promoteurs d'usines ou de baraquements qui ne déploient aucun effort pour construire en harmonie avec le style du pays. Ils ne s'intègrent même pas dans la campagne par des plantations suffisantes, mais affichent au contraire une rupture volontaire avec la beauté de nos sites. Pourtant la plantation de rideaux d'arbres est facile à réaliser et peu coûteuse. Mais il n'a manqué jusqu'à présent qu'une seule chose : la volonté. Nos lecteurs en font grief non seulement aux propriétaires de ces bâtiments mais aussi à ceux des élus qui autorisent ou qui tolèrent leur installation. Ils reprochent à certains élus de négliger les études d'impact sur les paysages et d'autoriser n'importe quoi dans l'espoir de créer des activités et de percevoir des taxes professionnelles. Ils demandent que les élus concernés soient

mis face à leur responsabilité morale personnelle dans ce déplorable laisser-aller ; et au contraire que soient mis à l'honneur les maires qui défendent courageusement le bien commun que sont les paysages du Vexin. À cette fin voici trois exemples différents, illustrés par des photos.

## ***Exemple 1 — Enlaidissement d'une belle gare de campagne***

La gare de Liancourt-Saint-Pierre, sur la ligne de Gisors juste avant Chaumont-en-Vexin, était jusqu'à ces dernières années une adorable gare de campagne. Les Buttes de Rosne se découpent sur l'horizon.

Outre le beau village de Liancourt, cette gare dessert le hameau du Bouleau avec son château et ses maisons typiques du Vexin dont la restauration et l'entretien sont remarquables, grâce à la vigilance du maire de Lierville.

Tout récemment un ancien petit abri des chemins de fer — inutilisé depuis plusieurs décennies — a été transformé en local industriel. Le terrain est désormais colonisé par une entreprise de travaux publics qui y fait du stockage de gravois. L'entrepreneur affiche son activité avec ostentation. Depuis l'arrivée de cette entreprise les tags se multiplient sur ce bâtiment, sur les nouveaux baraquements qui se rajoutent peu à peu et sur de nouvelles clôtures de type industriel. L'ancienne gare est en train de devenir hideuse.

Les tags sont exposés avec complaisance et semblent même « entretenus ». Nous avons attiré l'attention du maire sur la dégradation de la gare qui porte le nom de sa commune et qui retentit sur son image



*La gare de Liancourt-Saint-Pierre*

de marque aux yeux de tous les usagers. Le maire nous répond que le terrain a été cédé par la SNCF à une société privée, mais que son activité n'est pas autorisée par la commune et qu'il a porté plainte. Nous l'encourageons à poursuivre cette procédure avec fermeté pour restaurer l'environnement campagnard. À l'heure actuelle malheureusement les engins de

chantier continuent de modifier le terrain et de déployer les installations de l'entreprise. Nous suggérons au maire de négocier avec les chemins de fer (Réseau Ferré de France) la plantation, en bordure du quai, d'une haie paysagère incluant des arbres à feuillage persistant. Côté entreprise privée nous lui recommandons d'enjoindre à son administré de repeindre ses baraquements.



*La gare de Liancourt-Saint-Pierre*

On sait que les tags attirent les tags. La gare elle-même a déjà été plusieurs fois recouverte de ces salissures que la SNCF a faites chaque fois retirer après de nombreux mois d'attente. Il faut donc mettre fin au mauvais exemple que constituent les tags exposés par cette entreprise.

*[N.D.L.R. : Nous tenons à signaler que nous avons établi un nouveau contact avec monsieur le maire de la commune de Liancourt-Saint-Pierre, Jean-Philippe Laroche, qui nous a confirmé les démarches entamées à son initiative pour résoudre ce problème d'enlaidissement.]*

## **Exemple 2 – Silos de grande hauteur sinistrant l'environnement**

Voici les silos qui écrasent de leur masse le charmant village de Gérocourt, dont les maisons et l'église sont pour-

tant admirablement restaurées. Depuis plus de trente ans ces silos massacrent le paysage sans que leurs gestionnaires aient fait l'effort d'interposer un écran de verdure entre Gérocourt et eux. Il n'y a eu de plantations partielles que sur deux côtés. Qu'attendent les élus et le Préfet pour imposer la plantation d'une haie d'arbres de haute futaie?

La cruelle nuisance causée à nos paysages et jusqu'à nos églises par des silos est hélas récurrente dans de nombreuses communes. Heureusement tous les exploitants ne sont pas des monstres d'égoïsme. Certains d'entre eux pensent à leurs voisins et au cadre de vie de leurs enfants en choisissant des ensilages bas ou en les intégrant dans la verdure, à distance de nos monuments et de nos maisons. C'est dans ce sens que l'intérêt général doit désormais s'imposer.



*Les silos écrasant Gérocourt*



ainsi l'illustration typique de ce que l'on appelle le *mitage du paysage*.

On comprend que le propriétaire ait intérêt à toucher les redevances que lui verse l'opérateur. Mais pour l'avantage d'une personne est-il acceptable que toute la collectivité soit aujourd'hui appauvrie par l'atteinte portée au paysage, son bien commun? Ceci alors que tant d'efforts sont faits dans le Vexin pour enterrer les poteaux électriques et télé-

phoniques? Ce n'est hélas pas tout.

De nuit la zone d'activité émet une pollution lumineuse catastrophique, que l'on voit de très loin, faisant penser à un dépôt de munitions ou à une maison d'arrêt. Le concessionnaire qui a installé cet éclairage dense et violent explique qu'il a été volé. On comprend qu'il veuille se protéger, mais peut-il prendre ainsi tout l'environnement en otage?

Nos correspondants font remarquer que, dans ce type de nuisances, la principale responsabilité est municipale. Pourtant le maire agriculteur d'Ivry apparaît être un homme de bien. Il nous dit qu'il aime son pays, qu'il ressent de l'émotion face à la beauté des Butes de Rosne lorsqu'il parcourt la campagne avec ses tracteurs... Il n'a certainement pas imaginé les conséquences de ce qu'il a programmé, autorisé ou laissé faire. A-t-il pris aujourd'hui conscience de ce qu'il va léguer aux générations futures? Peut-il se laver les mains et dégager sa responsabilité en transmettant à des successeurs la « zone d'activités » qu'il a créée et qui sera peut-être encore agrandie?

L'association les Amis du Vexin Français lui lance un appel solennel pour qu'il répare les atteintes portées au paysage. Nous lui proposons une solution techniquement très simple : aménager une ou plusieurs bandes d'arbres hauts masquant efficacement la pollution visuelle. Le terrain est surabondant. Il

### ***Exemple 3 – Mitage d'un charmant paysage par une « zone d'activités »***

Voici la zone d'activités d'Ivry-le-Temple au pied des buttes de Rosne. Depuis la côte du Vexin on pouvait précédemment admirer une belle campagne vierge avec champs et bois. Le paysage était inviolé. Depuis 1992 les baraquements industriels y ont fait leur apparition. « L'architecture » rétrograde du siècle dernier ose encore y exposer ses fenêtres en forme de hublots, ses structures métalliques, ses façades en verre, en tôle ou en béton qui reflètent le soleil et se « distinguent » de très loin. Depuis le village d'Ivry, qui est au même niveau, on ne voit ces bâtiments que lorsqu'on passe devant eux. Mais depuis la côte du Vexin le paysage est cruellement altéré.

Le maire de la commune croyait avoir pris des précautions suffisantes en prévoyant quelques plantations dans le cahier des charges de sa zone d'activités. Malheureusement les années sont passées et, à part quelques plumets, on ne voit pas d'arbres pousser efficacement. Il semble que les propriétaires des baraquements soient fiers de leur grande taille et n'aient pas sérieusement l'intention de les dissimuler. Par contre on a vu pousser dans cette zone le haut mât de diffusion d'un opérateur de téléphonie. Tant en longueur qu'en hauteur la zone d'activité d'Ivry est



*La « zone d'activités »  
d'Ivry-le-Temple :  
est-ce la place de tels  
bâtiments dans un  
site classé ?*

*Zone d'activités d'Ivry-le-Temple*

y a amplement moyen — pour les décideurs de bonne volonté — de négocier ou de libérer des bandes de quelques mètres de large pour planter. Il faut inscrire ces plantations dans le droit de manière opposable et durable. Le maire et son conseil y regagneraient alors la reconnaissance et l'estime de tous. Puissent-ils consentir l'effort nécessaire pour y parvenir.

Les trois cas que nous avons évoqués ne sont que des exemples parmi bien d'autres.

### ***Appel aux Élus et aux candidats***

Pour l'avenir, nos adhérents de l'Oise mettent leur espoir dans la sagesse des dirigeants de la communauté de communes des Sablons et de celle du Vexin-Thelle. Puissent leurs présidents faire appliquer au mieux les objectifs de défense du paysage édictés par leur schéma directeur.

Puisse la communauté de communes des Sablons, qui s'est illustrée par la restauration exemplaire des églises, donner également un grand exemple aux autres collectivités en promouvant la restauration des paysages du pays de Thelle et du Vexin notamment par des plantations.

Les autorités préfectorales peuvent aider les municipalités à sauvegarder leurs paysages. Mais elles insistent sur la responsabilité première des élus dans la surveillance, la conservation et la reconquête du paysage rural.

L'association les Amis du Vexin Français rappelle aux maires et aux élus qu'ils sont les dépositaires du patrimoine commun. Nos plus grands et nos plus anciens philosophes, tel Pythagore, le proclament depuis l'Antiquité :

« Savez-vous ce que vous êtes, vous les détenteurs du pouvoir politique? Vous êtes en réalité les débiteurs de la cité. Elle a été

confiée à vos soins grande et belle; vous en êtes les dépositaires responsables. Il vous appartiendra de la transmettre intacte et embellie aux mains de vos successeurs. Un contrat moral vous lie à la patrie. Heureux qui y apporte tous ses soins »<sup>1</sup>.

Cet idéal a constamment guidé nos ancêtres durant plus de deux mille ans. Elle a fondé la civilisation que le monde nous envie. Elle nous a légué en France des merveilles d'architecture et d'harmonie. Or voici qu'en quelques décennies l'ignorance, la cupidité et le laisser-aller de quelques-uns sont venus abâtardir et avilir notre patrimoine collectif. Halte à l'enlaidissement!

Avant de voter, les membres de notre association et leur familles, demanderont aux candidats leur profession de foi en matière de paysages. Avant d'accorder leurs suffrages, ils ne se contenteront pas de paroles vagues et ne se fieront pas seulement à la bonne mine des prometteurs mais demanderont des engagements précis. Ils tiendront compte de ce qui a été réellement fait dans ce domaine par les élus sortants. Ils feront la distinction entre le véritable intérêt public de projets architecturaux bien pensés et au contraire l'intérêt personnel de certains élus et propriétaires intéressés par la recherche d'argent facile dans la promotion de terrains à bâtir. Les membres de notre association rendront hommage aux élus qui défendent sincèrement nos sites et monuments. Notre but commun doit s'imposer plus que jamais: sauver et reconquérir nos paysages du Vexin.



1.- « Jamblique, La Vie de Pythagore », cité par Jean Mallinger, *Pythagore et les Mystères*, Lille 1974 p. 27

# LA COMMISSION DES SITES S'EST PRONONCÉE POUR L'ENLÈVEMENT DU POSTE « TOUR » EDF DE MONTS ET L'ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES

*Bertrand Rossi*

**N**otre président Jacques Dupâquier et notre vice-président Philippe Muffang ont été invités par M. le préfet de l'Oise Philippe Grégoire à participer à la commission départementale des sites du 12 janvier 2007 ayant pour ordre du jour l'électrification à Monts. En effet cette commune appartient au site inscrit du Vexin et plus particulièrement au site classé des Buttes de Rosne.

La commission s'est réunie sous la présidence de M<sup>me</sup> Isabelle Petonnet, secrétaire générale de la préfecture de l'Oise. Douze membres permanents étaient présents, notamment : M. Etienne, architecte des Bâtiments de France, M. Bince, représentant le directeur régional de l'environnement, M. Lemaire du conservatoire des sites naturels de Picardie, M. Braudeau, président du regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (ROSO), M. Sanguinette et M<sup>me</sup> Bremard, conseillers généraux. Étaient aussi présents pour traiter le cas spécifique de Monts : M<sup>me</sup> Plottu, ingénieur du syndicat d'électricité de l'Oise et M<sup>me</sup> Blanchard, directrice du syndicat ; M. Bizet, attaché collectivités locales d'EDF, représentant le directeur EDF de Beauvais ; M. Rambour, maire de Chaumont-en-vexin et M. Bouilliant, maire de Monts.

## ***Consensus sur la nécessité de préserver l'environnement naturel et le bâti traditionnel de Monts***

Au nom de la DIREN, M. Bince décrit le caractère pittoresque du site inscrit du Vexin avec ses buttes, ses vallons et ses

villages au bâti traditionnel. Il signale l'importance particulière que revêt le site classé des Buttes de Rosne au sein du site inscrit. M. Dupâquier précise que :

- l'habitat du Vexin est groupé depuis mille ans ;
- jusqu'à présent, le mitage des paysages a été évité ;
- l'aspect traditionnel de Monts doit être préservé et restauré.

## ***Consensus sur l'obligation d'enfouissement des réseaux dans ce site classé***

M. Bince rappelle que l'article L 341-11 du code de l'environnement fait obligation d'enfouir les réseaux électriques en site classé et que l'effacement des réseaux dans ces sites constitue un enjeu d'intérêt public. MM Dupâquier et Muffang rappellent qu'au regard des efforts déjà accomplis pour la restauration de l'église de Monts, l'enlèvement du poste tour et l'enfouissement des lignes s'imposent.

## ***Rappel des avantages techniques de l'enfouissement – Exemples d'enfouissement en cours***

M. Braudeau précise que les incidents climatiques et la destruction répétée du réseau militent depuis des années en faveur de l'enfouissement. L'exemple de Chaumont-en-Vexin est cité, où EDF et la commune ont collaboré à la mise en souterrain. M<sup>me</sup> Plottu signale que dans le Vexin français à ce jour 62 % du réseau

moyenne tension est en aérien et 38 % en souterrain. M. Bizet déclare que la différence de prix entre le renforcement aérien et l'enfouissement peut être de 1 à 3. M. Dupâquier pense que la différence n'est pas aussi élevée et que les coûts sont équivalents en terrain meuble, comme c'est le cas près du transformateur tour de Monts.

### ***Étude préalable et subventions sur demande de la commune***

Il est rappelé par M. Bizet qu'une enveloppe de 600 000 € par an est accordée dans l'Oise par EDF pour l'enfouissement du réseau. M. Sanguinette précise que la priorité actuelle du conseil général est l'assainissement. Toutefois il se fera l'interlocuteur des services et assure que le conseil général participera à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. M. Bouilliant regrette que la communauté de communes ne soit pas reconnue par SE 60. M<sup>me</sup> Plottu répond que le règlement actuel ne prévoit pas l'adhésion au syndicat d'une communauté de communes en tant que telle. Mais cela veut seulement dire que la demande administrative au syndicat doit provenir de la commune. Et cela n'empêche nullement la communauté de communes d'intervenir dans le projet et

dans son financement. Le SE 60 est donc prêt à étudier le dossier de l'enfouissement à Monts, sous réserve d'une demande de la commune.

### ***Possibilité de réaliser l'enfouissement par tranches de travaux successives***

Le SE 60 signale que les travaux peuvent avoir lieu par tranches. Le syndicat précise que l'effacement du transformateur avec enfouissement peut très bien être réalisé dans une première tranche limitée aux alentours de l'église pour achever la restauration de celle-ci.

### ***Conclusion officielle de la commission des sites***

« En conclusion M<sup>me</sup> la secrétaire générale souhaite l'élaboration d'un programme d'enfouissement avec une priorité pour les sites classés dont les Buttes de Rosne. L'enlèvement du poste tour EDF de Monts doit s'accompagner de l'enfouissement des lignes. À cet effet, l'aspect financier fera l'objet d'une concertation commune entre EDF, SE 60, le conseil général, la commune et la communauté de communes. »



Cliché P. Gauthier, PNR du Vexin français

*Un exemple de transformateur EDF de style « Vexin » parfaitement intégré dans le paysage à Reilly*

# ENVIRONNEMENT RURAL

## Enfouissement des réseaux EDF

### *Entretien avec Gérard Boussaguet*

Bertrand Rossi

• **Les Amis du Vexin Français :** *Monsieur, vous avez été responsable du bureau d'études de l'agence EDF Cergy-Vexin. A ce titre vous avez participé à l'enfouissement des réseaux et à l'effacement des anciens postes « tour » dans de nombreuses communes du Vexin. Quel bilan tirez-vous aujourd'hui de votre action ?*

**Gérard Boussaguet :** Les années que j'ai pu consacrer au service du Vexin ont été passionnantes et exaltantes. Nos prédécesseurs, au milieu du xx<sup>e</sup> siècle, avaient eu tendance à faire passer la technique avant tout. Ils ont certes rendu service en amenant l'électricité dans toutes les communes rurales – les postes « tour » étaient une révolution – mais ils ne pensaient pas alors à l'environnement. A l'époque où j'étais en fonction notre action consistait à améliorer la distribution tout en remplaçant autant que possible les réseaux aériens par la mise en souterrain.

• **AVF :** *Quel était votre rôle ?*

**G.B. :** Avec le syndicat d'électrification, nous expliquions aux municipalités comment elles pouvaient profiter des possibilités techniques pour restaurer leur environnement en enfouissant les lignes. Nous installions les transformateurs dans des abris bas de style « Vexin » avec des toitures en tuiles plates. Notre enquête se faisait par rapport aux cœurs des villages. C'était une action très valorisante.

• **AVF :** *Quels réseaux preniez-vous en compte ?*

**G.B. :** C'était par excellence un travail collectif. Nous réalisions autant que possible des tranchées communes. Il y avait trois ou quatre acteurs : la mairie pour l'éclairage public, EDF pour la moyenne et basse tension, France Telecom et parfois la compagnie des eaux.

• **AVF . :** *Quels problèmes rencontriez-vous ?*

**G.B. :** Le principal problème était l'obtention d'un terrain, soit communal, soit acheté à un propriétaire privé. Lorsque le terrain existait déjà, c'était un grand souci en moins.

• **AVF :** *Qui étaient vos interlocuteurs ?*

**G.B. :** J'assurais la relation entre EDF, les élus, l'architecte des Bâtiments de France, la DDA et surtout le syndicat d'électrification rural. Les syndicats d'électricité sont des organismes extrêmement utiles qui ont été créés dans tous les départements pour conseiller les communes et défendre leurs intérêts. Le syndicat d'électrification du Vexin dans le Val-d'Oise était dirigé par M<sup>me</sup> Vuillermoz. A la DDA M. Chevalier. Mes principaux interlocuteurs étaient les maires : j'ai eu le privilège de collaborer avec des personnalités comme Yves de Kerveguen, maire de Vigny qui était aussi conseiller général, Gérard Mottier, maire de Sagy, Thierry Jardonnet, maire de Théméricourt. J'en garde un chaleureux souvenir.

• **AVF :** *Pourquoi certaines communes bénéficient-elles de l'enfouissement et d'autres non ?*

**G.B. :** A l'époque où j'étais en fonction l'élément moteur était le maire. S'il ne s'y intéressait pas, si sa commune ne participait pas aux réunions du syndicat d'électricité, pour confectionner le programme travaux, il passait à côté des possibilités offertes. Les maires qui s'y sont intéressés ont obtenu de très bons résultats dont ils peuvent être fiers. Nous laissons un beau travail derrière nous.

# DES IDÉES NEUVES POUR DES USAGES NOUVEAUX DES GRANDS BÂTIMENTS DE FERME DU VEXIN FRANÇAIS

## L'avenir des bâtiments de ferme du Vexin français

*Bernard Oberlin*

<http://www.lesamisduvexinfrancais.fr>



Photo Laurent Bodiere

L'association les Amis du Vexin Français lance une grande consultation nationale pour la recherche d'idées neuves.

Votre avis nous intéresse et il intéresse le Vexin français car il touche à sa préservation, sa sauvegarde et surtout son avenir.

Dans les propositions que vous ferez, toute votre imagination pourra s'exprimer, qu'elle se traduise même par des projets pouvant apparaître parfois comme « farfelus », simplement parce que personne n'y pensait avant.

Exprimez-vous avec la plus grande franchise, la plus extrême sincérité, faites preuve d'innovation, rien ne vous est interdit dans le cadre de cette très vaste contribution.

Au travers de vos réflexions, et des suites très concrètes qui pourront y être apportées, vous participerez à une immense action de rénovation du patrimoine du Vexin français, voire même dans certains cas à son sauvetage.

C'est donc autour de la question suivante que nous vous proposons de travailler :

*« À votre avis,  
quels usages nouveaux peut-on trouver  
pour les grands bâtiments de ferme  
dans le Vexin français  
et quelles transformations sont envisageables? »  
(sans détériorer les bâtiments eux-mêmes)*

Pour vous exprimer, nous vous demanderons de le faire selon quatre procédés mis à votre disposition :

- soit par l'intermédiaire de notre site Internet (voir adresse en tête d'article) et de sa fiche contact à laquelle vous aurez accès en cliquant sur le pavé situé en haut et à gauche de la page d'accueil, et intitulé : « **pour nous contacter... cliquez ici** » ;
- soit, toujours par l'intermédiaire de notre site Internet (voir adresse en tête d'article), en utilisant la facilité située en bas de la page où se trouve l'article, et intitulée : « **Ajouter un commentaire** » ;
- soit en nous adressant un e-mail à l'adresse suivante : **lesamisduvexin@orange.fr**
- soit en nous écrivant à cette adresse postale :

*Association Les Amis du Vexin Français  
12, rue du Grand-Maraais  
60240 Parnes – France*

Dans tous les cas, précisez-nous bien vos coordonnées exactes afin que nous puissions correspondre avec vous, car nous suivrons chaque idée et chaque projet. Nous précisons d'ailleurs que nous répondrons à chacun, autant de fois que vous vous adresserez à nous.

Merci à tous, car nous exercerons une attention toute particulière à l'égard de cette opération à laquelle nous tenons tant et à qui nous donnerons, sachez-le, une très large audience.

Merci enfin de nous aider à préserver le Vexin français et son inestimable patrimoine rural qui trop souvent est laissé à l'abandon.





Marc Dussourd

*J'écrivais le texte ci-dessous lorsque notre maire, M. de Kerveguen, nous a quittés.*

*Depuis cinquante-quatre ans il était à la tête de notre commune, reconduit à chaque élection. Son action était appréciée par la majorité des Vignois et des Vignaises, par le canton et même en d'autres horizons.*

*Nous retiendrons que son bilan est de loin positif et que c'était un homme à l'écoute de ses concitoyens.*

*Pour l'association de sauvegarde de notre environnement, il fut le premier à nous soutenir en signant notre pétition. Le conseil municipal emboîta le pas, nous apporta et continue à nous apporter son soutien.*

## Voici une dédicace à notre village de Vigny que j'aurais pu écrire il y a quelques années...

**J**e suis un habitant de Vigny, charmant village du Vexin français. Un village où le mot ruralité prend tout son sens, où il fait bon vivre.

Venus en fin 1973, à l'époque où les villes nouvelles devenaient une réalité, nous souhaitions regrouper les avantages de la ville et le calme de la campagne, car finalement, la région parisienne ne nous semblait pas trop éloignée.

Le site de Vigny nous avait séduits de par sa situation géographique, son environnement de bois et de champs, ses nombreux chemins permettant des découvertes de flore et de faune étrangères à un habitant des villes. Un village où nous avons déjà de nombreuses facilités par les commerces existants (boucher, boulanger, épicerie...) et les services (médecins, dentiste, pharmacie...).

Pour nos enfants, de nouvelles écoles et un foyer rural permettaient le développement d'une vie associative renforçant les relations entre les habitants. Notre mairie était déjà très dynamique par son écoute.

### ***Nous étions satisfaits de nos choix. Et puis...***

La structure de la route nationale n° 14 changea. On modifia l'accès au village depuis la route d'Us pour des raisons de sécurité, certes valables, en réalisant un passage souterrain sous cette nationale 14 avec un pont plus large qu'il ne nous semblait nécessaire.

La route d'origine était appelée à être élargie.

Qu'en était-il des différentes décisions dont on nous avait fait part lors de nos choix d'achats de terrains, en particulier de la plus importante constituée par la création d'une autoroute « A 15 », passant entre Vigny et Us et isolant notre site des nuisances sonores et de ses conséquences ?

Nos responsables politiques n'ont pas souhaité continuer dans cette voie, si je puis dire. Une action de certains lobbies de l'époque..., des décisions gouvernementales... ?

Certains d'entre nos concitoyens ont alors eu une idée géniale, sachant que les conditions de circulation allaient augmenter et qu'il fallait en tirer les conséquences :

Réaliser une déviation passant au nord du Bord'haut de Vigny. Ceci offrait de nombreux avantages, parmi lesquels :

- ne pas couper en deux un village et lui permettre ainsi un développement harmonieux dans un cadre serein ainsi qu'une meilleure gestion de son espace,
- ne pas générer des coûts excessifs : constructions, protections etc. ;
- simplifier la lutte contre les nuisances sonores, visuelles, voire olfactives,

En résumé : pourquoi faire simple alors que l'on semble plutôt avoir fait compliqué en réalisant une route sans prendre en compte son environnement ?

À partir de là, à chacun d'entre nous de se poser les bonnes questions sur les motivations des décideurs et des lobbies éventuels qui ont éliminé la solution de la déviation.

## ***Ou en sommes-nous aujourd'hui ?***

Les Vignaises et les Vignois sont à la veille de nouvelles contraintes.

Ils commencent à subir ce qu'ils ne peuvent pas encore imaginer si rien n'est entrepris de manière efficace par les pouvoirs publics.

Nombre d'entre nous ont tenté de sensibiliser des élus, des responsables, pour leur faire part de nos préoccupations. Quoiqu'ils puissent en dire, rien ou presque, n'a été pris en compte.

### **Nuisances sonores**

Quand nous regardons aujourd'hui autour de nous, je n'hésite pas à écrire que nous serons des sinistrés dans un avenir assez proche. En effet :

- L'axe Paris-Rouen-Le Havre constitué pour l'essentiel par la RD14, en ce qui nous concerne, sera de plus en plus utilisé car

il s'agit d'une route à 4 voies sans péage (contrairement à l'autoroute A 13),

- le port de Gennevilliers (port de Paris) est appelé à se développer de manière importante ; on parle de trois fois l'activité actuelle,
- je laisse à chacun le soin d'imaginer les nuits d'été agréables bercées par le doux bruissement des poids lourds et par le sifflement des motos en pleine vitesse (l'une d'elles a été contrôlée au mois de juillet à 228 km/h ! Il est vrai que le bruit est subi moins longtemps).

Il est loin le temps où dès le matin le seul « bruit » était celui des oiseaux !

### **Nuisances environnementales et visuelles**

Pour des raisons, semble-t-il techniques, nous avons bénéficié à l'entrée nord de notre village de bassins de rétention d'eau. Quelle heureuse chose !

Nos concitoyens sont choqués de constater que l'aspect paysager dont on nous vantait les mérites dans le fascicule « Les Engagements – mise en sécurité de la RN 14 entre la Villeneuve Saint-Martin et Magny-en-Vexin », édité par le conseil général il y a trois ans, a été si mal respecté.

Tout cela est-il digne d'une zone verte ? Prenez la sortie de Vigny, sur la RD 14 afin de juger par vous-même !

Notre Département – LE DÉPARTEMENT – s'est ainsi autorisé ce qu'il n'avait pas permis à des particuliers et à des entreprises. C'est bien triste et dommage pour notre cadre de vie.

En résumé, nous disposons à ce jour :

- de protections phoniques aussi bien au Bord'haut que pour le reste du village, destinées à protéger les automobilistes du bruit occasionné par les riverains,
- de bassins de rétention d'eau où même l'herbe refuse de pousser. Des bassins entourés d'un grillage qui ferait même honte à des particuliers

## ***Ce dont je rêve...***

Je rêve de retrouver ce que je cherchais en venant à Vigny, y retrouver le calme qui manque et le plaisir de la vue de notre village.

N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui il est plus agréable d'entrer à Vigny en venant de Longuesse, en faisant le détour, que d'arriver par cette RD 14?

Allons, Messieurs les élus, Messieurs les techniciens, pardonnez à un profane dans vos activités d'avoir écrit ces lignes.

Convenez cependant que si vous vous étiez déplacés sur le site lors des travaux ou si vous aviez pris en compte des idées simples et suivi ce qui se réalisait, nous ne serions pas aujourd'hui amenés à réagir en écrivant ces lignes.

Travaillons ensemble à des réalisations qui pourront satisfaire tout le monde; ceux qui les réalisent et ceux qui y vivent.

*Courriel: [sauvegardevignyvexin@orange.fr](mailto:sauvegardevignyvexin@orange.fr)*

*Secrétaire de l'ASVV*

---

# **ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF**

*Michel Hénique*

**N**ous venons de participer à la réunion annuelle du groupe de suivi des épandages des boues de la station d'épuration de Seine-Aval (STEP Seine Aval) et au débat public sur la refonte de cette station, voir les détails sur [www.debatpublic-seineaval.org](http://www.debatpublic-seineaval.org).

Ces réunions nous ont permis d'aborder les nombreux problèmes posés par le traitement et l'élimination d'une partie des déchets de la région parisienne collectée par son réseau d'égout unitaire. Ces réunions nous donnent également l'occasion de présenter les problèmes posés, à une échelle différente, dans le Vexin, par nos propres stations d'épuration collectives et nos assainissements individuels.

## ***Principes de fonctionnement d'une station d'épuration***

Une station d'épuration n'épure pas mais transforme ou laisse passer ce qu'elle reçoit.

En sortie d'une station d'épuration, on retrouve:

- de l'eau, chargée de nombreuses substances solubles, envoyée à la rivière,
- des boues contenant des substances minérales et organiques ayant une certaine valeur fertilisante mélangée à des éléments-traces constitués de germes pathogènes et de nombreuses substances chimiques non dégradables, plus ou moins toxiques, ayant traversé la station d'épuration.

Une station d'épuration ne fait pas de miracle car elle restitue toujours une pollution en fonction de ce qu'elle reçoit, la toxicité de ses rejets liquides et de ses boues étant comparée qualitativement et quantitativement aux exigences des normes en vigueur que le législateur durcira, au fil du temps, en fonction des progrès techniques obtenus dans ce domaine. Ainsi les boues dépassant les seuils de pollution prescrits par ces normes sont interdites à l'épandage agricole

et envoyées en décharge ou incinérées avec une nouvelle production de résidus à éliminer. Un tel comportement, celui de la « patate chaude » que l'on passe rapidement à son voisin, témoigne de notre irresponsabilité collective.

Aussi, afin de limiter la présence des substances non organiques dans les boues d'épandage, la solution retenue est de disposer, pour les nouvelles stations d'épuration, d'un réseau séparatif dans le but de collecter et de traiter séparément les effluents domestiques moins pollués et les eaux de lessivage des routes, associées aux eaux produites par certaines activités industrielles.

On obtient ainsi des boues moins polluées destinées à l'épandage agricole. Mais les pollutions résiduelles, celles conservées dans les boues par la station d'épuration et celles des eaux de ruissellement, migreront de toute façon dans les produits alimentaires, les nappes phréatiques, la rivière et la mer.

## ***Principes de fonctionnement d'un assainissement individuel***

L'assainissement individuel type comprend un bac dégraisseur de 500 litres, une fosse septique de 4 000 litres, un filtre et un épandage à faible profondeur. L'épuration s'effectue sans action mécanique (pas de brassage) suivant un processus lent favorisé par la grande capacité du système (4 000 l). fonctionnement est le suivant :

- le bac dégraisseur retient les graisses des eaux de la cuisine,
- la fosse septique reçoit les eaux-vannes et celles sortant du bac dégraisseur, et les dégrade par des bactéries spécifiques travaillant en milieu anaérobie<sup>1</sup>,
- le filtre en sortie de la fosse septique dégrade ensuite en milieu aérobie<sup>2</sup> les

effluents résultant du traitement anaérobie,

- l'effluent en sortie du filtre, pratiquement clair, est ensuite dispersé, dans le sol, à faible profondeur, par un drain enterré à 30 - 40 cm qui complète la dégradation en milieu aérobie et le répartit sous une surface de 100 à 300 m<sup>2</sup> de terre.

Il est recommandé de disposer, au voisinage de l'épandage souterrain, des plantes comme l'osier ou des arbres fruitiers qui, en interceptant une partie des éléments nutritifs (azote, potasse, phosphore, etc.) dispersés par le drainage, contribueront à diminuer les rejets vers la nappe phréatique et la rivière.

Ce système peut encore être amélioré en augmentant la surface de la zone d'épandage sur la surface du foncier bâti situé autour des maisons. Ainsi un village de 100 maisons construites sur des terrains de 1 000 m<sup>2</sup> de surface moyenne, dispose d'une surface totale de 10 ha pouvant être consacrée à l'épandage alors que 2 à 3 ha sont suffisants.

On constate d'autre part :

- que l'entretien d'un assainissement individuel se limite, chaque année, au curage manuel des 5 à 10 kg de graisse en surface du bac dégraisseur. Le renouvellement des bactéries pour être « tranquille », comme le propose la publicité, n'est pas obligatoire, les bactéries se multipliant toutes seules,
- qu'un assainissement individuel est un milieu fragile, incapable de traiter certains des polluants que laisse passer la station d'épuration. Si vous introduisez ces polluants, vous les retrouverez dans les fruits de votre jardin, la cerise aux PCB ou aux métaux lourds n'est pas la meilleure des choses. Ce constat conduit à responsabiliser et à discipliner les usagers concernés qui choisiront de préférence, et cela est parfaitement possible, des produits 100 % biodégradables,
- qu'en cas de mauvais fonctionnement, la fosse septique s'engorge de boues avec l'émission de mauvaises odeurs condui-

1.- Sans oxygène

2.- Avec oxygène

sant à l'obligation d'une vidange complète de l'installation,

- que la vidange complète, recommandée tous les quatre ans, n'est pas nécessaire si le système fonctionne correctement. Et il n'est pas rare de rencontrer des installations qui ne sont jamais vidangées.

Si l'on dispose d'un terrain suffisamment perméable, l'assainissement individuel est la solution la plus écologique et la plus économique pour traiter les effluents domestiques d'un « écocitoyen » responsable.

### ***Les spécificités de la station d'épuration Seine-Aval***

Afin de mieux comprendre les problèmes posés par les boues de cette station, revenons aux problèmes de cette station d'épuration qui reçoit une grande partie des effluents pollués de la région parisienne, collectés par l'intermédiaire d'un réseau unitaire dans lequel se mélangent trois types d'effluents :

- les effluents domestiques en provenance des habitations,
- les eaux pluviales lessivant une partie des toitures et du réseau routier,
- les effluents, partiellement épurés en amont, des zones industrielles de la région parisienne.

La séparation de ces différents effluents étant techniquement impossible dans la station d'épuration, les boues produites restent chargées d'un très grand nombre de polluants divers, sous forme de traces, classés de la manière suivante :

- les agents pathogènes (salmonelles, entérovirus, œufs d'helminthes, bactéries, virus) dont une grande partie est éliminée en chauffant les boues,
- les ETM (éléments-traces métalliques) avec le cadmium, chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, zinc et sélénium) dont cinq sont des oligo-éléments et trois dangereux pour la santé,
- les plus toxiques dont certains sont cancérogènes avec les PCB (polychlorobiphényles) dérivés du pyralène, le fluo-

renthène (présent dans le goudron), les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) avec le benzo (a) pyrène et le benzo (b) fluorenthène, les BTEX avec le benzène, le toluène, l'éthylbenzène, le xylène.

A ces différents polluants, il faut ajouter les traces de deux types de produits que l'on commence à prendre en compte :

- les produits pharmaceutiques présents dans les eaux-vannes,
- les centaines de produits chimiques que nous utilisons quotidiennement (exemple: que devient en traversant une station d'épuration le méthylchloroisothiazolinone accompagnant les produits de traitement de nos carrelages?)

Si les boues contiennent de nombreux polluants sous forme de traces que l'on ne sait pas encore traiter, elles restent majoritairement constituées de matière organique avec les principaux éléments nutritifs Azote (N), Potasse (K), Phosphore (P), Souffre (S), Magnésium (Mg) et Calcium (Ca) nécessaires aux plantes. Ces éléments nutritifs n'étant pas immédiatement disponibles après épandage, il faut que les micro-organismes du sol les libèrent en minéralisant cette matière organique. On constate également que la valeur agronomique accordée à ces boues est souvent contestée par le milieu agricole (voir le point de vue de la Chambre d'Agriculture page 44 du plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (Predma) que vous trouverez sur le site [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr) rubrique « environnement » et ensuite « traiter les déchets » et Predma). Cette méfiance du milieu agricole a été relayée, au nom du principe de précaution, par un industriel de l'agroalimentaire qui refuse d'utiliser des légumes cultivés sur des terres ayant reçu des boues de station d'épuration.

La station d'épuration traite 1 700 000 mètres cubes d'eau usée par jour.

## ***L'épandage des boues qui en résultent est très encadré et s'effectue en toute transparence.***

Aussi de nombreuses informations ont été communiquées au Comité de suivi des épandages. En 2006, les 2/3 de la production de boues, soit 77 500 t, ont été interdits à l'épandage, à cause de la présence excessive de PCB, et mises en décharge. Le reste, soit 30 550 t de boues conformes, épandu sur 3 000 ha environ, a été livré aux agriculteurs volontaires. Le Val-d'Oise, le moins gourmand en boues après l'Oise, en a reçu 357 t demandées par un agriculteur de Cormeilles-en-Vexin et épandues sur 34 ha.

Ainsi la politique d'épandage apparaît être basée sur la stratégie suivante :

- épandage sur la plus grande surface possible, 11 départements autour de Paris sont concernés afin de disperser au maximum (c'est notre interprétation) les polluants résiduels,
- épandage chez les agriculteurs volontaires.

Ces agriculteurs peuvent bénéficier d'un suivi se concrétisant par des mesures de l'évolution des teneurs en éléments fertilisants dans les sols et de l'évolution des teneurs en éléments-traces métalliques et autres polluants présents dans les récoltes. Ces mesures vont être ensuite comparées aux mêmes mesures effectuées sur une bande témoin ne recevant pas de boue.

Cette méthode de travail, que l'on ne peut qu'approuver, coûte très cher, ce qui explique probablement la raison pour laquelle les polluants autres que les agents pathogènes, les éléments-traces métalliques, les PCB, le fluorenthène, le benzo (b) fluorenthène et le benzo (a) pyrène ne sont pas quantifiés dans les boues livrées aux agriculteurs.

## ***Conclusion***

Les problèmes que nous venons d'évoquer illustrent la gravité et l'ampleur des

problèmes à venir avec les boues et nous ne pouvons que souscrire à la refonte de la station d'épuration Seine-Aval.

Nous suivons les réserves formulées par la Chambre d'Agriculture concernant l'épandage de ces boues sur les terres agricoles.

En marge de la réunion annuelle de suivi des épandages de boues, nous travaillons sur deux pistes nouvelles permettant de ne pas polluer les terres agricoles à usage alimentaire :

- épandage sur zones boisées voir ([www.bordeaux.inra.fr/eresfor](http://www.bordeaux.inra.fr/eresfor)),
- épandage sur terres agricoles sacrifiées consacrées exclusivement à la culture de betteraves, céréales, colza, miscanthus, destinés aux biocarburants (les biocarburants viennent au secours de la dépollution).

En matière d'assainissement collectif dans le Vexin, il nous semble que la bonne méthode est de convaincre ou de contraindre l'usager de moins polluer plutôt que de le laisser faire en acceptant plus de pollution et en finançant des stations d'épuration très sophistiquées qui restent incapables de traiter cette pollution.

La meilleure solution, concernant les villages ruraux du Vexin, est, lorsque cela est possible, la rénovation de l'assainissement individuel qui se rapproche du système idéal qui est le « système fermé » où le pollueur devient le dépollueur :

- en consommant, par les plantes sur son terrain, une partie de sa propre pollution, minimisant d'autant les rejets dans le milieu.
- en évitant d'introduire volontairement, dans son propre terrain, une pollution résiduelle apportée par l'utilisation de produits non biodégradables à 100 %.

# Création de deux groupes de travail

Afin de répondre aux interrogations concrètes de chacun, nous vous proposons la création des groupes de travail suivants, ceci pour partager vos expériences acquises mais aussi pour répondre à nos préoccupations dans deux domaines :

Le groupe n° 1 se consacrera à « L'assainissement individuel et la gestion des déchets »

Le groupe n° 2 se consacrera à « L'énergie et le chauffage »

Le groupe n° 1 travaillera dans un premier temps sur :

- l'identification et l'approvisionnement à coût réduit des produits bio les mieux adaptés à nos besoins ménagers,
- l'assainissement individuel qui est, pour nos communes rurales, la solution la plus écologique et la plus économique.

Le groupe n° 2 travaillera sur :

- nos besoins en énergie, chauffage, carburant, électricité,
- les sources d'énergie, charbon, pétrole, nucléaire, hydraulique, bioénergie, solaire, photovoltaïque, éolien,

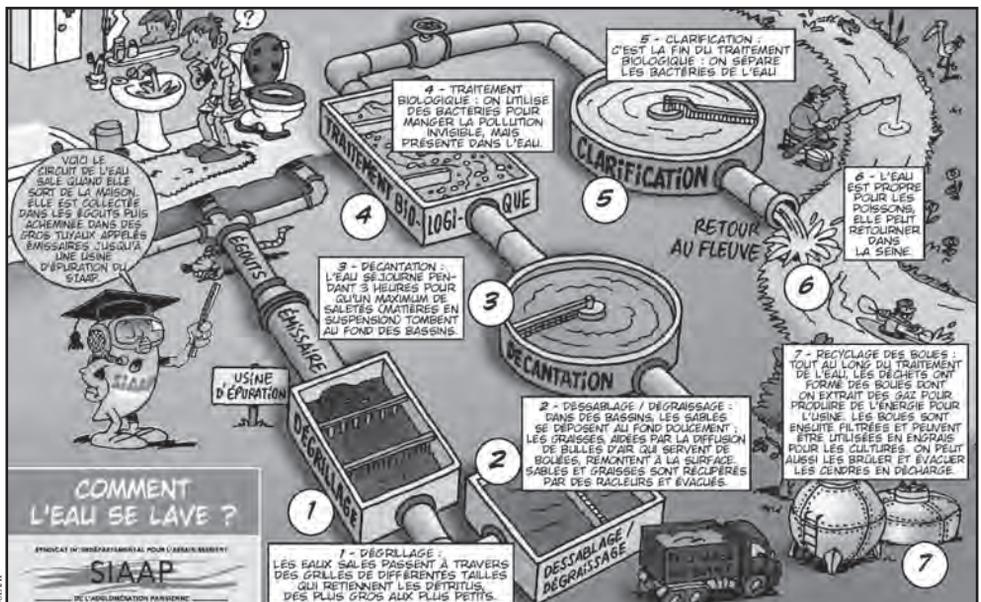
- les ressources en biomasse énergétique du Vexin (bois, plaquettes forestières, pellets de paille, huile végétale pure, éthanol de betterave et de céréale, etc.),
- l'identification des « pièges » qui fleurissent actuellement au nom de l'écologie et des économies d'énergie (par exemple l'éolien),
- les solutions permettant d'isoler nos maisons sans les défigurer.

*[Nota: Pour votre information, nous vous précisons que nous travaillons actuellement sur un dispositif de chauffage solaire de l'eau sanitaire « sous toiture existante » excluant des capteurs disgracieux sur toiture.]*

Pour vous inscrire dans ces groupes de travail, nous vous remercions de vous faire connaître en utilisant les moyens suivants :

Par téléphone auprès de Michel Hénique: 01 34 66 56 26

Par e-mail: [lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)



# CE N'EST QU'UN AU REVOIR!

*Bernard Oberlin*



Clément Oberlin

**L**ors de la dernière Assemblée générale de notre association, le 21 avril 2007 au château de Théméricourt, Jacques Dupâquier, à la surprise de tous, avait annoncé sa décision de ne pas se représenter à la présidence de l'association Les Amis du Vexin Français; fatigue, âge, souffrances physiques en étant les raisons essentielles.

Ce fut la d'abord la stupeur, puis le vide, les interrogations pour l'avenir, et enfin, l'ovation, les participants mesurant en

quelques instants le parcours exceptionnel de cet homme hors du commun, qui a tant donné.

Pour chacun, anciens, moins anciens et jeunes adhérents, Jacques Dupâquier représentait – et continuera de l'être - le symbole d'un engagement sans faille à la cause du Vexin Français. A des degrés différents, il était notre guide; celui sur lequel on pouvait compter; celui qui savait anticiper et voir loin au-delà de l'horizon; celui qui savait entretenir les nécessaires



Chloé B. Oberlin

relations pour le bon fonctionnement de l'Association; celui enfin qui suscitait le respect, naturellement.

L'héritage légué est certes immense, mais ô combien difficile à assumer, car on ne remplace pas Jacques Dupâquier. On peut lui succéder et ne serait-ce que cela n'est pas aisé.

Ceux qui auront en charge la conduite de notre association auront surtout le souci; de ne pas abîmer ce qui a été fait; d'utiliser au mieux les compétences de chacun tout en préservant cet état d'esprit spécifique des adhérents voulu et entretenu par ce président si emblématique; et bien entendu, de poursuivre l'œuvre entreprise il y a quarante ans.

Une tâche considérable, dans un environnement compliqué, nous en sommes bien tous bien conscients.

Mais nous ne pouvions pas laisser Jacques Dupâquier partir sans lui manifester admiration, reconnaissance,

amitié ou affection, et chacun avait tenu à l'honorer en contribuant à l'organisation d'une « fête amicale », occasion également pour lui offrir des cadeaux dont il se souviendrait.

Malgré la relative discrétion dont nous étions entourés, Jacques Dupâquier, se doutant que nous préparions « quelque chose » pour lui, nous avait fait savoir qu'il voulait de la simplicité, excluant de ce fait une trop importante manifestation. Il souhaitait de l'intimité, de la convivialité, de la fraternité, les titres et les fonctions des invités étant à ses yeux secondaires.

Nous avons fait en sorte de respecter ce vœu.

Ne soyez donc pas surpris, dans les quelques photos qui suivent ou que vous découvrirez sur notre Site Internet, par la sobriété voire même par l'absence de commentaires ou de légendes; tout au plus quelques noms qui ont beaucoup compté dans la vie de l'association et dans ce qu'elle est devenue.

Le désir de simplicité de Jacques Dupâquier se devait d'être respecté.

Vous trouverez l'intégralité de l'allocation de Jacques Dupâquier dans notre prochain Bulletin de l'Association Des Amis du Vexin Français, mais vous pouvez déjà

la lire et la télécharger en vous rendant sur notre Site Internet.

<http://www.lesamisduvexinfrancais.fr>  
Rubrique: Communication

Sous-rubrique: 22 novembre 2007 –  
L'hommage à Jacques Dupâquier



Cécile R. Oberlin



# REVUE DE PRESSE NATIONALE

Philippe Muffang

*Nous avons relevé dans différents journaux les articles suivants que nous jugeons susceptibles de vous intéresser. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous le demander en nous adressant un e-mail à cette adresse :*

lesamisduvexin@orange.fr

*Ou en consultant notre site internet dont voici les coordonnées :*  
[www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)

## Le Monde

### **Un fragment volé du retable de Vétheuil va être rendu à la France par un antiquaire belge**

« Un fragment du retable de Vétheuil (Val-d'Oise), *Le Baiser de Judas*, volé en 1973 et détenu depuis près d'un an par un antiquaire belge, Bernard Descheemaeker, va être restitué à la France. L'accord a été scellé verbalement, vendredi 9 novembre, entre le président du Syndicat national des antiquaires (SNA), Christian Deydier, et M. Descheemaeker, installé à Anvers et membre du SNS, comme de nombreux confrères étrangers. Cet accord a été trouvé au lendemain de la publication par Le Monde (daté du 9 novembre) d'un article relatant l'affaire. »

Pour accéder à l'intégralité de cet article sur [Lemonde.fr](http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3246,36-976904,0.html), <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3246,36-976904,0.html>.

10 novembre 2007

### **Bruxelles critique le traitement des eaux usées pratiqué en France**

« La Commission européenne prépare un avis motivé pour non-respect d'une directive sur les eaux résiduaires urbaines. Paris risque une amende de 300 à 400 millions d'euros. »

Philippe Ricard - 11 octobre 2007

## Énergie

### Les futurs

« Le XXI<sup>e</sup> siècle marquera une transition énergétique. Le pétrole et le gaz en déclin céderont peu à peu la place à des énergies n'émettant pas de CO<sup>2</sup>. Il en va de l'avenir de la planète.

- Le charbon propre ne sera pas prêt avant 2020 ; l'Australie teste l'enfouissement du dioxyde de carbone (page II)
- Renaissance de l'industrie nucléaire ; Centrifugation ou diffusion du gaz (page III)
- La société américaine avance plus vite que sa classe politique ; la Chine construit deux nouvelles centrales thermiques par semaine (Page IV)
- En Belgique la première usine automobile propre ; l'Amérique hésite encore à rouler au diesel (Page VI)
- Le bilan écologique des agro carburants est mitigé (Page VIII)
- Les trois défis de l'hydrogène (Page IX)

A l'horizon 2050, l'Islande veut devenir le premier pays indépendant des ressources fossiles et polluantes grâce à l'hydroélectricité, la géothermie, l'hydrogène... »

Les cahiers du Monde - 10 octobre 2007

## ***Environnement : cessons d'agir sous le coup de l'émotion***

« La France est à la traîne dans l'analyse coûts bénéfiques de ses politiques publiques. C'est pourtant vital. »

*François Salanié et Nicolas Treich - (Économistes à la Toulouse School of Economics – TSE) - 2 octobre 2007*

## ***Rendre les agro-carburants vraiment durables***

« La Commission européenne prépare une directive imposant une éco-certification aux éthanols et aux biodiésels importés.

Si l'Europe souhaite réellement s'attaquer au problème de la pollution et du défi énergétique, il est important qu'elle montre l'exemple et s'applique à elle-même les mesures éthiques qu'elle demande aux autres de prendre. »

*Émilie Pons - 2 octobre 2007*

## ***L'essor des agro-carburants pourrait aggraver le réchauffement climatique***

« Selon le Nobel Paul Crutzen, la production de carburants à partir de plantes, utilisatrice d'engrais, pourrait accroître les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

La décision du Sénat américain d'encourager la production d'éthanol de maïs pourrait augmenter les émissions de 6 %. »

*Stéphane Foucart - 25 septembre 2007*

## ***Un rapport de l'OCDE souligne les risques des agro-carburants***

*Alain Faujas - 18 septembre 2007*

## ***Construire écolo pour pas cher***

« Les professionnels de l'immobilier sont peu nombreux à mesurer le coût de la construction d'immeubles propres. »

*Isabelle Rey-Lefebvre - 1<sup>er</sup> septembre 2007*

## ***Environnement : une étude de « science »***

« Les agro-carburants présentent un bilan médiocre. »

*Hervé Kempf - 16 août 2007*

## ***Environnement : déficit hydrique***

« La Savoie asséchée réfléchit à un juste partage de l'eau. »

*Nathalie Grynszpan - 19 juillet 2007*

## ***La pollution de l'eau par les nitrates oblige les élevages bretons à se transformer***

« Les contraintes réglementaires européennes poussent les élevages à renouer un lien rompu avec les cultures en valorisant les excédents de lisier. »

*Latitia Clavreul - 12 juillet 2007*

## ***La pollution de l'air en Ile-de-France reste une menace constante pour la santé***

« Des parkings couverts à mettre sous surveillance. Les risques sanitaires liés aux parcs de stationnement couverts sont difficiles à évaluer mais ils ne peuvent être considérés comme négligeables, estime l'Agence Française de Sécurité de l'Environnement au Travail (AFSSET). »

*Laurence Caramel - 5 juillet 2007*

## ***Un rapport fustige la politique de l'eau en France***

« Selon la sénatrice Fabienne Keller, il est urgent de se conformer aux directives européennes et de mettre en œuvre la loi sur l'eau de 2006.

83 stations d'épuration sont encore non-conformes, et la France risque une forte amende »

*Laurence Caramel - 29 juin 2007*

## ***Bruxelles poursuit Paris en justice sur le dossier des nitrates bretons***

*Philippe Ricard - 29 juin 2007*

## ***Les cahiers de la compétitivité H<sup>2</sup>O : la formule de l'avenir***

« A la reconquête de l'eau.

Peu surveillées naguère, sous vigilance réglementaire désormais. Nationales hier, mondiales aujourd'hui : les grandes sociétés françaises de traitement de l'eau ont subi de profonds changements, ces vingt dernières années. Mais, restent toujours aussi puissantes. »

*Loïc Chauveau et Betty Mamane*

Les Cahiers du « Monde » 28 juin 2007

## ***Créer son emploi à la campagne***

« Des besoins dans le bâtiment, l'artisanat et les services à la personne. »

« Quitter la ville, c'est changer de vie et, surtout, d'activité. Car les emplois salariés sont rares dans les petits villages. « Attention aux désillusions ! Vivre à la campagne n'est pas toujours facile. Il faut à la fois élaborer un projet de vie résidentiel et un projet professionnel » prévient Jean-Yves Pineau, directeur du collectif Ville-Campagne. Avant de s'installer, il est utile de faire le tour des interlocuteurs et de connaître l'environnement institutionnel : « Je suis frappé par l'ignorance des citadins sur le rôle des différentes institutions en zone rurale. Elles peuvent pourtant leur apporter une aide précieuse », explique M. Pineau. Il y a certes, la commune et son maire, mais aussi les pays, les communautés de communes ou les chambres consulaires de commerce et d'artisanat. »

*Isabelle Rey-Lefebvre - 25 juin 2007*

## ***Face à la sécheresse, une meilleure gestion de l'eau s'impose***

« Des experts du monde entier ont participé, à Séville, au premier forum consacré aux pénuries en eau, insistant sur l'importance de l'anticipation ».

*Gaëlle Dupont - 22 juin 2007*

## ***Environnement : incinérateurs en accusation***

« 12 millions de tonnes d'ordures ménagères brûlées par an. Les émissions de dioxine ont été divisées par cent en dix ans, mais le souvenir de plusieurs affaires entretient l'inquiétude de la population et la combativité des associations. La question sera au menu du *Grenelle de l'Environnement*, à l'automne. »

*Gilles Van Kote - 21 juin 2007*

## ***Des maires inquiets de l'essor des mini-motos***

« Après une série d'accidents, des élus demandent un durcissement de la réglementation.

Des contrôles insuffisants. Leur utilisation sur la voie publique est strictement interdite mais les contrôles sont jugés insuffisants. « Il n'existe pas, aujourd'hui, de réponse policière ou pénale suffisante pour dissuader ces engins sur la voie publique » constate Gilbert Roger, maire PS de Bondy, à l'origine de l'initiative des maires. »

*Luc Bronner - 21 juin 2007*

## **Europe : risque d'amende de 500 millions d'euros**

« La France tarde à respecter les règles environnementales. »

*Gaëlle Dupont - 15 juin 2007*

## **Climat : bilan de l'agence de l'environnement**

« L'Europe a émis moins de gaz à effet de serre en 2005. »

« Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 0,8 % dans l'Union européenne en 2005, selon le bilan annuel de l'Agence européenne de l'environnement (AEE) rendu public jeudi 14 juin. La dernière baisse remontait à 2002 (- 0,6 %). »

*Gaëlle Dupont - 15 juin 2007*

# **La Croix**

## **Sciences & éthique : une révolution énergétique du bâtiment**

« Très énergivore, ce secteur est aussi celui où il est le plus facile d'agir pour atteindre une réduction de 75 % des rejets de CO<sup>2</sup> d'ici à 2050. »

« Des opérations de thermographie (comme par exemple dans la ville de Grenoble) permettent de dresser la carte cadastrale des déperditions de chaleur en fonction de couleur (bleu foncé : non perceptible, bleu : faible, vert : moyenne, jaune : importante, rouge : très importante, rose : excessive). »

*Marie Verdier - 2 octobre 2007*

## **Faut-il arrêter le programme sur les agro-carburants ?**

« La production française ne sera qu'un appoint marginal. »

Citation de Lionel Vilain, Ingénieur agronome, conseiller technique de France Nature Environnement sur les agro-carburants

*Propos recueillis par Denis Sergent - 25 septembre 2007*

## **La Bretagne reste trop polluée par les nitrates**

« Demain, la Commission européenne devrait demander une forte condamnation de la France en raison de la pollution par les nitrates en Bretagne. »

*Jean-Luc Poussier - 27 juin 2007*

## **« La condamnation de la France semble inévitable »**

« Auteur d'un rapport sur les contentieux en matière d'environnement, Fabienne Keller (sénatrice UMP du Bas-Rhin, maire de Strasbourg) estime que la pollution aux nitrates peut nous valoir une sanction de 40 millions d'euros. »

*Propos recueillis par Marie Verdier - 27 juin 2007*

## **Antoine Cottard explore les mystères de la nécropole d'Évreux**

« Les archéologues ont jusqu'à la fin du mois pour fouiller la nécropole d'Évreux, où l'on a retrouvé des ossements humains près de restes de chevaux. »

« Ces fouilles de l'Institut national de recherches archéologiques préventives révèlent des éléments qui n'ont pas d'équivalent dans l'univers romain. »

*NDLR: Bien que n'étant pas située dans le Vexin, la ville d'Évreux à l'occasion de ces fouilles, nous rappelle le site de Genainville du Vexin Français.*

*Dominique Lang - 26 juin 2007*

## **Sciences & éthique : rivières cherchent propriétaires**

« Dans le cadre de la décentralisation, l'Etat a prévu de transférer la propriété des rivières et canaux aux régions. Mais elles rechignent à se porter candidates, en raison du mauvais

état des cours d'eau. Seule la région Bretagne s'est portée candidate pour obtenir la pleine propriété de son réseau navigable ».

*Marie Verdier - 26 juin 2007*

### **Forum & débats : pour ou contre les résidences secondaires**

« La France est championne du monde de « la maison de campagne ». Mais si la « multi-résidence » est essentielle à la sauvegarde du patrimoine et à l'activité dans le monde rural, le développement de ce phénomène attise la crise du logement dans les zones touristiques. »

*NDLR: Dans un article fort bien fait « Participer au développement du tourisme rural » Jean-François Mamdy (professeur à l'université de Clermont-Ferrand, mais aussi président de l'association Source fondée en 1991. Source est un centre national de ressources pour le développement du tourisme rural. Renseignements 04 73 98 13 16 et sur le site [www.source.asso.fr](http://www.source.asso.fr)*

*Bernard Gorce - 24 août 2007*

## Courrier d'État

### **Extraits des Lettres mensuelles d'Information de la Préfecture de l'Oise**

#### **N° 23 du mois de juin 2007**

Monuments historiques & sites – Protéger le patrimoine  
Contact: SDAP, M. Etienne – Téléphone: 03 44 38 69 40

#### **N° 25 du mois d'août 2007**

Environnement – Grenelle s'organise  
Contact: Préfecture, DRPLE, M. Delattre – Téléphone: 03 44 06 12 34

#### **N° 26 du mois de septembre 2007**

Sécurité routière – Circuler en paix  
A bon entendeur, salut!  
Contact: Préfecture, cabinet, M. Sénateur – Téléphone: 03 44 06 12 34

#### **N° 27 du mois d'octobre 2007**

Carnet – Nomination  
M. Jean-Lucien Guenoun, architecte des bâtiments de France, chef du service de l'architecture et du patrimoine du Loir-et-Cher, a été nommé chef du service de l'architecture et du patrimoine de l'Oise à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007, en remplacement de M. Patrice Harmey, chef du service de l'architecture et du patrimoine de la Vendée.



**30 janvier, Février, Mars**

**Pour limiter les dégradations des cours d'eau du Vexin français**

« Les rivières du Vexin Français sont soumises aux dégradations provoquées par la prolifération des rats musqués et ragondins. Ces rongeurs aquatiques originaires du continent américain et introduits accidentellement dans la nature, n'ont pas ici suffisamment de prédateurs naturels permettant la régulation de leur population. »

*Pour tout renseignement, Delphine Filipe,  
Technicienne eau en charge des bassins-versants de l'Aubette de Magny et des Rus du Roy.  
Téléphone: 01 34 48 66 19*

### **Le Vexin français met le cap sur le tourisme**

« L'importance du tourisme pour le devenir du territoire est inscrite dans la future charte du Parc: il s'agit de faire du tourisme un levier pour le développement dans le respect de l'environnement et du territoire. »

*Pour tout renseignement, Fatah Nekhili, - Responsable Cap Tourisme - Téléphone: 01 34 48 68 32*

### **« L'Art et la Seine » : une association au service des artistes**

« Artistes qui souhaitez exposer et vendre, prenez contact avec l'association. »

*Pour tout renseignement « L'art et la Seine », -15, avenue Claude Monet – 95510 – Vërbeuil - Nina  
Petitbalgatte Téléphone: 06 24 68 56 25 - Lydia Konya-Chavy Téléphone: 06 19 33 17 82*

---

## **REVUE DE PRESSE RÉGIONALE**

*Huguette Girardin*

*Nous avons relevé dans différents journaux les articles suivants que nous jugeons susceptibles de vous intéresser. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous les demander en nous adressant un e-mail à cette adresse :*

***lesamisduvexin@orange.fr***

*Ou en consultant notre site internet dont voici les coordonnées :*

***www.lesamisduvexinfrancais.fr***

**En respectant notre environnement nous préservons notre patrimoine**

## **Environnement**



### **La découverte des Coteaux de Seine**

« Le 14 avril 2007, c'était l'inauguration de l'exposition « La découverte des Coteaux de Seine organisée par le PNR du Vexin Français et présentée dans la cour d'honneur du Château de la Roche-Guyon ».

## **Un prochain classement**

« Gérard Claudel, Président du PNR du Vexin Français, la présenta ainsi, après l'allocution d'accueil d'Yves Chevalier, Directeur du Château ».

## **Une réserve naturelle nationale**

« Site classé au titre des paysages et inscrit dans le réseau européen Natura 2000, les Coteaux de Vétheuil à Bennecourt, vont devenir une réserve naturelle nationale ».

*Signé R.D -25 avril 2007*

## **La gazette**

du Val d'Oise

*Mieux connaître le Vexin*

### **« La montagne à la ferme » – Vienne-en-Arthies**

#### **Découverte de la ferme pédagogique**

« Au-delà de son activité agricole et d'élevage, les responsables du site s'efforcent d'en faire un lieu d'accueil au public, à la redécouverte de la vie à la campagne. Les particuliers et les scolaires sont les bienvenus, tout comme les groupes de personnes handicapées, pour qui la visite est une bouffée d'air frais ».

*Signé J.S - 6 juin 2007*

## **L'ECHO** **Le Régional**

### **Marines**

#### **Classement de la butte de Marines: c'est oui, bien sûr**

« Le Conseil municipal a adopté le classement de la butte en Espace naturel sensible pour valoriser ce poumon vert remarquable ».

#### **Ensemble écologique**

« Cette butte boisée regroupe des milieux écologiques rares (mares, dépressions) des arbres remarquables (des châtaigniers) et des espèces menacées ou protégées. Elle est traversée par plusieurs itinéraires de randonnées pédestres mis en place par la commune de Marines, la CCVV, le Codérando et le PNR. Le classement permettra à terme la protection et la valorisation de milieux naturels et paysages remarquables, actuellement souvent dégradés ou abandonnés et une ouverture contrôlée au public ».

*3 octobre 2007*



### **Les Parcs naturels régionaux fêtent leurs quarante ans**

« Créés par un décret signé le 1<sup>er</sup> mars 1967 par le général de Gaulle, les Parcs naturels régionaux sont aujourd'hui 45 avec la création récente des Alpilles, couvrent 13 % du territoire, concernent 3 millions d'habitants sur 3 706 communes et 23 régions métropolitaines. Ils ont pour missions de protéger leurs patrimoines naturels et culturels, de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social et culturel et à la qualité de la vie, d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public et enfin d'expérimenter dans tous ces domaines ».

*Extrait de la Revue du PNR - Couleurs du Vexin - Septembre, Octobre, novembre 2007*

# Patrimoine

## **La gazette**

du Val d'Oise

Mieux connaître le Vexin

### **Mériel – L'Abbaye du Val – Une aventure exaltante**

« Serge Foucher aura su imprimer sa patte volontariste tout au long des 18 années qu'il a passé à la tête de l'association des Amis de l'abbaye de Notre-Dame du Val. Et si nul n'est irremplaçable, son départ va laisser un grand vide au sein des Amis de l'abbaye ».

Signé J.O.B - 17 janvier 2007

### **Théméricourt – Le musée du Vexin s'agrandit**

« Le Musée du Vexin Français a inauguré son nouvel espace de 200 m<sup>2</sup>, qui a permis l'aménagement de nouveaux pôles d'animation, afin de renouveler l'intérêt public pour ce site historique ».

Signé Caroline Vigouroux -27 juin 2007



### **Le Festival du Vexin**

« Samedi 7 juillet à 20 h 30, en l'église de Guiry-en-Vexin, c'était l'avant dernier concert du Festival du Vexin (Festival international de musique classique) qui avait débuté le 12 mai en la Collégiale des Andelys et qui s'est terminé le 8 juillet au Château de Méry-sur-Oise. Un mot encore pour clore ce Festival 2007, le 1<sup>er</sup> juillet à l'Abbaye de Reilly (Oise) Dimitris Saroglou, en tant que virtuose du piano, a donné Un récital pour une église, et cette église est celle du petit village de Parnes (où il habite) c'est l'église Saint-Josse fermée depuis plusieurs mois et pour laquelle les Amis de Saint-Josse essaient de récolter des fonds pour accélérer sa restauration ».

Signé Robert Démard - 8 juillet 2007

## **La gazette**

du Val d'Oise

Mieux connaître le Vexin

### **Magny-en-Vexin – Dans le secret de l'église**

« A quelques jours des *Journées du patrimoine*, levons le voile sur l'église de Magny-en-Vexin qui se distingue par un superbe baptistère, trois priants monumentaux et un tableau de Jean-Baptiste Santerre, le peintre de Louis XIV, né à Magny. En contrebas du bourg, en descendant du centre-ville et à quelques mètres de l'Aubette, s'élève l'église de Magny-en-Vexin. Classé Monument historique depuis 1908, l'édifice fut bâti sur les cendres d'un prieuré incendié pendant la guerre de Cent ans (1436) par deux soldats anglais ».

Signé Jérémie Sabuc - 29 août 2007

## **Wy-dit-Joly-Village – Le Musée de l’outil revivra dans un an**

« Au cours de l’inauguration de l’exposition « Forge et forgerons le président du conseil général François Scellier a évoqué la réouverture du musée de l’Outil de Claude Pigéard à Wy-dit-Joly-Village qui devrait se faire d’ici une année ».

*Signé Robert Démard - 24 octobre 2007*

## **Guiry-en-Vexin – Une exposition au Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin**

« François Scellier, Président du Conseil Général du Val-d’Oise est venu inaugurer une exposition particulièrement bien réussie « Forge et forgerons » présentée par le Musée archéologique départemental, une exposition qui restera en place jusqu’au 30 août 2008 ».

*Signé Robert Démard - 24 octobre 2007*

## **Théméricourt-Jambville – Jacques Dupâquier passe la main aux Amis du Vexin Français**

« Pour le 40<sup>e</sup> anniversaire son président fondateur abandonne les commandes à François Marchon et son adjoint Bernard Oberlin, devenant lui-même président d’honneur. Ce samedi 21 avril 2007 avait lieu l’Assemblée générale de l’association des Amis du Vexin Français. Jacques Dupâquier avait décidé « de passer la main à des personnes plus jeunes, plus dynamiques, mais tout aussi impliquées qu’il l’a été lui-même pendant quarante années ». Avant de quitter ses fonctions, Jacques Dupâquier a tenu à faire passer de nombreux messages à cette association qui a su s’imposer et même se faire craindre et qu’il a menée de main de maître. La relève est là avec François Marchon et son adjoint Bernard Oberlin ».

*Signé Robert Démard - 25 avril 2007*

# **La gazette** du Val d’Oise

*Mieux connaître le Vexin*

## **Théméricourt – Les Amis du Vexin Français fêtent leurs 40 ans**

« Le pouvoir aux quadras ! Même si la moyenne d’âge des membres de l’association, qui veille sur son jeune neveu, le Parc naturel, est un peu plus élevée, Les Amis du Vexin Français ont bien fêté les quarante ans d’existence de leur organisation. Lors de l’Assemblée générale qui s’est tenue à la Maison du Parc, samedi 21 avril, le président de l’association a dressé le bilan de son action : « Eduquer, rendre les habitants sensibles aux beautés de notre campagne », affirmait Jacques Dupâquier en premier lieu. « Le Vexin est le pays le moins abîmé autour de Paris » a-t-il lancé, en rappelant de la sorte que le Parc naturel s’était créé en réaction à l’essor de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise ».

*Signé J.S - 25 avril 2007*

## **A Propos de l'énergie solaire dans le Vexin**

« Jacques Dupâquier, président de l'association des Amis du Vexin Français, nous écrit : « Je lis dans *l'Echo-le Régional* du mercredi 21 février un article intitulé : « Adieu au solaire dans le Val-d'Oise? » où l'architecte des bâtiments de France est montré du doigt pour avoir refusé l'installation de capteurs solaires sur le toit de maisons traditionnelles dans le site protégé du Vexin Français, à moins de 300 mètres de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle de Vallangoujard. L'auteur rapporte que Marc Denis, élu Vert de Cergy « se dit conscient que le patrimoine du Val-d'Oise, et surtout du Vexin Français est préservé ». Nous n'allons pas nous en plaindre. Mais nous avons aujourd'hui un autre problème de taille qui est le patrimoine naturel. On ne peut pas choisir de préserver l'un ou l'autre. Il faut que les deux le soient. Et que deviendra le patrimoine culturel et architectural si le patrimoine naturel disparaît? ».

*Signé Jacques Dupâquier - 21 mars 2007*

## ILE-DE-FRANCE | Octobre-Novembre-Décembre 2007 | N° 13

### **« Multiplier les actions pour la biodiversité »**

Interview de Michel Vampouille conseil régional d'Île-de-France – vice-président à l'Environnement, au Développement durable, et à l'Ecorégion.

**« Je constate aujourd'hui une vraie prise de conscience en faveur de la biodiversité, et un consensus chez les élus et dans la population ».**

IDF : « La biodiversité est-elle réellement menacée en Île-de-France? »

M. Vampouille : « Oui, ici comme ailleurs, elle l'est de plusieurs façons. Par l'urbanisation et nous y répondons avec les projets du futur schéma directeur qui protègent les espaces naturels et agricoles. Elle est menacée par certaines méthodes de gestion agricoles et forestières. Elle l'est aussi par les nombreuses coupures des espaces naturels, du fait des infrastructures de transports, routes, voies ferrées, qui fracturent le territoire francilien. Des espèces emblématiques, comme le saumon, la loutre, le faucon pèlerin, et de grandes variétés de plantes ont donc fini par disparaître. D'autres, très communes, comme l'hirondelle, la chouette effraie, le moineau, sont également en voie de raréfaction pour les mêmes raisons qui empêchent la diversité génétique et la reproduction. Heureusement, alors qu'on faisait sourire, il y a quelques années, en parlant de la biodiversité, je constate aujourd'hui une vraie prise de conscience et un consensus large chez les élus et dans la population. Chacun reconnaît qu'il s'agit d'un enjeu majeur et qu'il est temps de multiplier les actions contre la perte de la biodiversité, accentuée par les changements climatiques. Déjà, des dizaines de collectivités locales ont lancé des programmes, les espaces naturels sensibles se multiplient, des réserves naturelles régionales seront créées, les territoires *Natura 2000* ont été définis, et dans les villes les pratiques de gestion des espaces verts évoluent pour une meilleure biodiversité. »

# IN MEMORIAM

## ANDRÉ HUPPE



Jacques Dupâquier

**A**vec André Huppe, nous avons perdu un grand ami, et le Vexin français l'une de ses plus fortes personnalités. Né le 2 février 1921 dans une très ancienne famille du Vexin, il fut maire de Guiry-en-Vexin pendant trente-six ans. C'est sous son mandat que la commune a choisi de se dénommer Guiry-en-Vexin, que fut restaurée sa magnifique église, construits l'école et le foyer rural, inauguré le musée archéologique départemental créé en 1955 et rebâti sous sa forme actuelle en 1983.

Pendant ses solides études et ensuite, il fut un fidèle des « Scouts de France » et participa au premier « jamboree » (rassemblement international des scouts) à Moisson – alors en Seine-et-Oise – après la guerre, en août 1947, il y a 60 ans.

C'est André Huppe qui, en découvrant le site des Terres noires, a donné une impulsion décisive aux recherches archéologiques dans le Vexin français, recherches qui ont abouti à de notables découvertes et à la création du Musée archéologique du Val-d'Oise, installé à Guiry en 1955 et devenu institution départementale en 1983.

Voici comment il a raconté lui-même le début de cette découverte : « C'était en février 1953, un attelage de trois chevaux comme on en voyait encore dans

le Vexin à cette époque, tirait la charrue au lieu-dit *Sur les Quais* au nord-est de Guiry. Soudain un heurt plus important que les autres arrêta brusquement les chevaux. Après quelques efforts, le charretier dégagea la grosse pierre plate et réussit à la retourner. Mais quelle surprise ! Dans cette dalle apparaissait un trou aux formes régulières : un sarcophage mérovingien... » Ainsi commença une aventure extraordinaire qui n'a cessé de se développer en tous sens et dont les répercussions ont touché les domaines socioculturels et humains.

André Huppe était l'un des membres fondateurs de l'association des Amis du Vexin Français ; il fit partie de son premier Comité directeur, ainsi que d'un « comité de vigilance » qui avait été créé en 1971 pour veiller au respect de l'architecture rurale traditionnelle. Dans son premier *Bulletin*, paru en 1972, il proclamait : « L'archéologie dans le Vexin, ce ne sont pas seulement les découvertes et les fouilles réglementées qui se pratiquent depuis dix-huit ans. C'est toute une mise en œuvre pour l'éducation du public. Une organisation intelligente, dont l'un des mérites est la gratuité dans le travail, a pensé que l'archéologie était un élément de culture populaire pour une promotion intellectuelle et un épanouissement de l'homme ».

Le numéro 40 de notre *Bulletin* a relaté l'inauguration de la Croix de la Justice à Guiry-en-Vexin. En 1976 André Huppe avait une nouvelle fois découvert, toujours en labourant, au lieu-dit *la Justice* une énorme pierre portant en son centre un trou carré. Il avait compris qu'il s'agissait de l'ancien socle du gibet seigneurial. Il entreposa la pierre chez lui et peu à peu l'idée lui vint de la réinstaller à l'endroit où il l'avait trouvée en la surmontant d'une croix. André Huppe était un fervent catholique, en même temps qu'un amoureux du Vexin et de ses traditions, un homme de devoir et un parfait citoyen.

André Huppe a participé à toutes les assemblées générales de l'association aussi longtemps que son état de santé le lui a permis. En 1998, dans le numéro 42 de notre *Bulletin* il évoquait brillamment l'agriculture vexinoise dans les années 1970 et il concluait : « Ainsi va le temps. Ainsi se transforma le paysage vexinois. On ne verra plus ces magnifiques attelées de chevaux sillonnant la plaine. On n'a pas le droit de refuser le progrès quand il concourt au bien de l'homme, mais on peut regretter le milieu du xx<sup>e</sup> siècle où l'homme de la terre s'identifiait à la nature : il vivait au rythme des saisons, il réfléchissait beaucoup en marchant au pas lent de ses chevaux, il comprenait les leçons que parfois la nature lui

infligeait, et il savait en tirer les conséquences. Il n'était jamais seul, les animaux, les oiseaux l'intéressaient beaucoup. En un mot, il vivait en symbiose avec la nature et le temps...

Dans cinquante ans, quelle sera la place de l'exploitant d'aujourd'hui ? Sera-t-il encore le propriétaire de sa terre. Sera-t-il le gestionnaire de son bien ? Partout où on ne parle que de regroupement, de création de sociétés pour augmenter le profit et concurrencer son semblable. Je voudrais bien me tromper et en pensant qu'un jour nos terres (pourrait-on encore employer ce mot ?) seront gérées par des sociétés par actions.

Alors le Vexin ne sera plus le Vexin, il aura perdu son âme ».

André Huppe était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Officier des Palmes Académiques, Officier du Mérite Agricole. Il est décédé le dimanche de Pâques 8 avril 2007, à l'âge de 86 ans.

Adieu, vieil et fidèle ami. Que cette terre que tu as tant travaillée, tant fertilisée à tous points de vue, tant aimée, te soit légère. C'est à toi et à tes semblables que le Vexin français doit d'avoir gardé son âme et n'est pas encore devenu une triste banlieue !



## YVES DE KERVEGUEN



*Jacques Dupâquier*

**A**vec le décès d'Yves de Kerveguen, notre Association perd son premier vice président, et le Vexin français le plus fidèle et le meilleur de ses amis.

J'avais fait sa connaissance en 1966, alors que la beauté de notre petit pays n'était pas perçue par tout le monde, et qu'il risquait de devenir le dépotoir de la toute jeune Ville nouvelle, aux appétits dévorants.

Inquiet pour sa chère vallée de l'Aubette, Yves de Kerveguen avait compris qu'on ne pouvait pas résister en ordre dispersé au raz-de-marée de l'urbanisation, et il avait rejoint, dès sa fondation, l'Association des Amis du Vexin français, dont il devint presque aussitôt vice-président (et plus tard, en 1991, premier vice-président).

Dès lors, il a joué un rôle décisif dans le développement de notre Association, plaquant avec habileté notre cause auprès des élus, et lui assurant le soutien actif du conseil général du Val-d'Oise dans les combats qu'elle a livrés successivement : sauvegarde du domaine de Villarceaux, préservation des paysages (il fut plusieurs années membre de la Commission des Sites), et surtout création du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Avec son charisme, fait de simplicité, de gentillesse, de bon sens et d'humour, il avait l'oreille des maires du canton et savait leur communiquer l'idée qu'il se faisait de son cher Vexin français. Cela ne l'empêchait pas de s'opposer fermement à des projets de lotissements trop ambitieux.

Il avait été conseiller général (il en fut longtemps vice-président), conseiller régional, et même député en 1968, mais son fauteuil de prédilection était celui de maire de Vigny ; il y fut porté en 1953 et réélu triomphale-

ment jusqu'à sa mort ; cette continuité lui a permis de faire de Vigny un village modèle et moderne, tout en préservant scrupuleusement son charme, et j'ai eu l'occasion de le voir à l'œuvre quand il a fallu trouver un site pour implanter le nouveau collège, auquel il a réussi à faire donner le nom de notre ami commun Roland Vasseur.

Comme il était modeste et ne parlait jamais de lui-même, je mis quelque temps à découvrir la richesse de sa personnalité, en particulier son courage physique. Je savais qu'en 1975, il s'était avancé seul, dans une rue de Vigny, malgré les conseils des gendarmes, pour désarmer un forcené. J'appris plus tard qu'en 1944, alors qu'il avait seulement 19 ans, il avait recueilli et caché au château de Vigny un aviateur américain dont l'avion avait été abattu par les Allemands ; et qu'à peu près en même temps, avec son frère Pierre, il avait fait prisonnier deux soldats de la Wehrmacht, qu'ils avaient enfermés dans une cave, et gardés jusqu'à l'arrivée des Alliés ! Aussitôt après la Libération, il s'engagea dans l'armée, et fit, aux commandes d'un char, la campagne des Vosges.

Il avait aussi le sens de l'hospitalité dans la grande tradition aristocratique, mais sans la moindre trace de morgue. Alors il faisait bien les choses, comme les Amis du Vexin ont pu l'apprécier lors de leur assemblée générale de 1994, où il les accueillait royalement. Pour ses amis, il avait dans l'intimité les attentions les plus délicates. Bref, c'était un honnête homme, au sens que l'on donnait à ce mot au Grand Siècle.

Il va beaucoup nous manquer, mais sa forte personnalité, qui inspirait à la fois le respect et la sympathie, restera présente dans notre mémoire et dans nos cœurs.

## CHRISTIAN MENARD



Philippe Muffang

Christian Ménard est né le 17 mars 1920 à Maisons-Laffitte, fils de Maxime Ménard, ancien combattant de 1914-1918, et qui décéda peu de temps après la naissance de Christian. Celui-ci fut dans sa jeunesse élevé par sa grand-mère maternelle dans le Loiret, à Saint-Cyr-en-Val où il obtint son certificat d'études, classé premier de tout le canton ce dont il n'était pas peu fier. Il revint à Paris pour ses études secondaires puis supérieures à l'école Breguet et à l'Ecole Supérieure de Fonderie.

Pendant la guerre de 1939-1945 il est mobilisé, fait prisonnier mais s'évade très rapidement et achève ses études supérieures. Il débute après la guerre comme jeune ingénieur aux Ateliers d'Issy-les-Moulineaux, puis dans une fonderie à Pacy-sur-Eure et quelque temps à Bordeaux aux moteurs marins *Couach*. Il regagne Paris vers 1950 pour entrer chez Kléber Colombes où il crée, développe, puis fait breveter le *Klegecel*, matière plastique utilisée pour l'isolation des camions isothermes, en liaison avec les producteurs agricoles (viande, légumes, etc.), les transporteurs, les halles, les commerçants, etc. Enfin il passe chez Rhône-Poulenc où il travaille sur tous les produits chimiques hors pharmacie, en particulier les fils plastiques et les filés (utilisés par exemple dans les filets de pêche).

Parallèlement à cette carrière professionnelle bien remplie, il a mené de 1945 à 1957 à Paris, une vie de célibataire : séducteur, grand amateur de cabarets et music-

hall, installé à Montmartre il a beaucoup fréquenté les milieux artistiques, peintres et sculpteurs, comme Gen Paul, Lopicque, Lemordant, Jobert, Mathurin Méheut. Cette vie de joyeux célibataire s'achève lorsqu'en 1957 il épouse Josette Coulon qui lui donne trois enfants : Philippe, François et Catherine. De jeune homme fantaisiste et dispendieux il devient un époux exemplaire, bon père, bon gestionnaire, homme énergique, travailleur et déterminé. Le couple habite à Paris, rue Daguerrre, puis rue du Printemps, dans des appartements qui se révèlent trop exigus au fur et à mesure de l'arrivée des enfants. Il cherche et trouve à Reilly une petite maison en décembre 1959, renouant avec la campagne dont il avait pris le goût depuis son enfance dans le Loiret.

Au début des années soixante on désignait fréquemment Reilly sous le sobriquet de « Reilly-les-Orties », c'est dire l'aspect du village à cette époque. Petit à petit le village est remis en état et ses constructions remises en valeur, en particulier par la volonté (et l'argent) de Paul Journée qui a créé, implanté à Reilly et développé sur place l'usine PJ (qui deviendra *Neimann* en 1973 et Valéo en 1987) dont le rôle dans l'économie locale a été déterminant.

Dans les années soixante-dix ses jeunes enfants fréquentent l'école de Reilly alors organisée en classe unique, dont une bonne part d'enfants portugais parlant peu ou pas le français. C'étaient les temps héroïques... Les trois enfants en ont gardé le meilleur souvenir et tous les trois sont

restés viscéralement attachés au village : toutes les fêtes familiales se célèbrent à Reilly.

C'est à Reilly que notre ami Christian Ménard va pouvoir en sus de ses activités professionnelles développer tous ses centres d'intérêt :

- Christian s'intéresse à la préhistoire locale et générale, ainsi qu'à l'histoire : en 1989 il publie grâce au Groupement d'Etude des Monuments et Œuvres d'art du Beauvaisis (Gemob) *Paysans de l'Oise sous la Révolution française – Rémy Saintard citoyen, maire et laboureur à Reilly raconte...* avec une préface de Jacques Dupâquier
- la démographie historique sous la houlette toujours de Jacques Dupâquier : ces études devaient s'achever par un doctorat. Malheureusement la maladie puis son décès ne lui ont pas permis d'achever sa thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle : *Cinq villages de la vallée du Réveillon de 1876 à 1975* (Boubiers, Reilly, Délincourt, Lattainville, Chambors)
- l'économie rurale et la politique locale. Christian Ménard a pris part aux débuts du Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise (ROSO), en particulier au colloque de sa création en décembre 1975 à Saint-Valery-sur-Somme.
- Il fut un membre actif de l'association des Amis de Vexin Français dès 1967 aux côtés de Jacques Dupâquier qu'il contri-

buera à faire s'installer à Delincourt. Il rédigea notamment un très grand nombre d'articles pour le *Bulletin* des Amis du Vexin dans les années 1970.

- Conseiller municipal, puis maire adjoint de Reilly aux côtés de Maurice Journée, il prit une part active au POS du village, et s'impliqua dans l'établissement de prescriptions architecturales pour le canton. Il a aussi, et surtout, créé puis animé les *Journées historiques* dans tous les villages du canton pendant une dizaine d'années.
- Enfin, lors du lancement du PNR du Vexin Français, il milita très activement pour que nos villages vexinois soient rattachés au PNR malgré la réticence de certains élus de la Communauté des communes du Vexin Thelle : en particulier il n'arriva pas à infléchir la position négative de Bernard Renaud qui se refusa toujours à étudier sérieusement les avantages que le Vexin Français de l'Oise aurait pu trouver dans son adhésion au PNR du Vexin.

Frappé par un accident vasculaire cérébral en 1998, il dut cesser brutalement toutes ses activités. La silhouette vêtue d'un caban et coiffée d'une casquette, la pipe à la bouche ne parcourait plus le village de son pas alerte.

Atteint ensuite de complications diverses, Christian Ménard décède le 17 février 2007, à la veille de ses 87 ans.



## PHILIPPE OYER (1947-2007)



*Daniel Amiot*

*Président de l'association La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron  
Vice-président de l'association Les Amis du Vexin Français*

Notre ami Philippe Oyer, victime d'un malaise cardiaque imprévisible, est mort à Marines, samedi 20 octobre 2007, malgré une intervention rapide du SAMU, auquel il avait eu le temps de faire appel.

À cet instant, nous nous étions étonnés de son absence à une réunion des Amis du Vexin Français dont il était un fidèle depuis 1984, époque où il fondait avec son père Jacques Oyer, Lucienne Ratto et Jean Loriné, qui en fut le premier président, l'association des Amis de Marines. L'association était née, comme beaucoup, en opposition aux projets aberrants d'expansion urbaine de la municipalité de l'époque. En 2001, à la mort de son père, qui présidait les Amis de Marines depuis 1994, Philippe lui avait succédé.

Philippe, né à Neuilly-sur-Seine le 29 avril 1947, à 7 ans quand ses parents, tombés amoureux du Vexin, établissent leur résidence secondaire à Marines, dans une ferme qu'ils vont restaurer.

Philippe était un homme profond, secret et courtois, respectueux de l'autre, humain et dévoué, de grande culture et modeste. Observateur attentif et sensible des paysages, des architectures, de la société, il enrichissait de ses connaissances solides tous ceux qui le côtoyaient.

On comprend que de telles qualités l'aient conduit à devenir géographe et enseignant.

Après une hypokhâgne au lycée Condorcet, il fait une licence de géographie tout en étant brillamment diplômé de Sciences-Po, en section politique et sociale. Beaucoup de voies s'ouvrent donc à lui, mais il choisit définitivement celle de l'enseignement. Le CAPES, un DEA et une agrégation de géographie en font un professeur d'histoire et de géographie successivement à Chartres puis en région picarde à Creil, Clermont, Chantilly et Senlis où il était toujours en fonction au lycée Hughes Capet. Dans certains de ces établissements Philippe n'a pas toujours eu les élèves qu'il méritait ! Il n'a cependant jamais capitulé.

Ses engagements associatifs et municipaux ont été déterminants dans la défense de notre région : Les Amis du Vexin Français où il siégeait au conseil d'administration et au bureau et dont il était Vice-président, La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron, L'Union des Amis du Parc, et bien sûr Les Amis de Marines, ont bénéficié de son dévouement et de ses compétences. Son action pour la création du PNR a été importante et les fonctions qu'il y a remplies, délégué communal, vice-président au titre des communes de 1995 à 2001, membre du bureau, membre de nombreuses commissions dont celle du Patrimoine, hautement appréciées par tous.

Investi passionnément dans la défense du bâti rural, de l'architecture vexinoise et de nos paysages, il avait eu la grande satisfaction de voir aboutir en janvier 1993 un

projet sur lequel il avait beaucoup travaillé avec Les Amis de Marines et Les Amis du Vexin Français : le classement des buttes de Rosne.

Conseiller municipal de Marines, élu sans interruption depuis 1993, il a beaucoup œuvré pour sa commune au sein d'une équipe municipale qui, par la voix de son maire, Jacqueline Maigret et de Jean Loriné, lui a rendu un hommage émouvant et digne, à l'occasion de la Célébration organisée par ses proches en l'église Saint Remi. Toutes aussi touchantes étaient les paroles de sa famille et de ses amis, dont le père Hughes de la Villegeorges, organisateur de la cérémonie religieuse. Le prêtre

a tenu à souligner, entre autre, la tolérance généreuse de Philippe, dont l'absence d'engagement religieux, n'avait jamais freiné ses interventions, renouvelées et efficaces, pour la sauvegarde de l'église.

Le choix pour ouvrir la cérémonie du Rite de la Lumière ne pouvait mieux convenir à Philippe Oyer, « honnête homme » plus proche des valeurs du compagnonnage que de celles de notre époque.

À Olivier, son frère, Elisabeth Laurent et ses filles, sa sœur et nièces, et surtout à M<sup>me</sup> Denise Oyer, sa mère, dont il était si proche, nous présentons nos sincères condoléances.

*NDLR : Le troisième volet de l'article Emploi et activités dans le Vexin français devait être co-signé par Jean-Claude Cavard et Philippe Oyer. La disparition brutale de ce dernier a malheureusement remis en cause la parution de cet article.*

---

## ANDRE POSTEL-VINAY



### *Compagnon de La Libération*

*Lionel Héron*

*Président de l'association Les Amis de l'Eglise Saint-Josse de Parnes*

Un autre ami nous a quittés, un très fidèle « Ami du Vexin Français » :

André Postel-Vinay fut, toute sa vie, toute sa longue vie (1911-2007), un combattant de grand courage et de grande conviction, aussi bien à la guerre et dans la Résistance que, d'une autre manière, dans les postes qui lui furent confiés au sein de l'Administration.

(Les informations ci-dessous sont extraites du site de l'Ordre de la Libération) :

« Jeune Inspecteur des Finances, André Postel-Vinay est mobilisé comme lieutenant à la déclaration de guerre et se bat vaillamment en 1940.

Fait prisonnier le 17 juin, il s'évade le 24.

La défaite consommée, il veut poursuivre le combat : En octobre 1940, il entre dans la Résistance, dont il devient l'un des organisateurs en région parisienne.

Arrêté le 14 décembre 1941, il est incarcéré à la prison de la Santé.

Pour ne pas parler sous la torture, il fait une tentative de suicide trois jours plus tard, qui – heureusement – « échoue », mais le laisse très sérieusement blessé. Il est hospitalisé à La Pitié, d'où, après plusieurs mois de soins, il s'évade en simulant la folie.

Fin octobre 1942, il rejoint Londres, s'engage dans les Forces Françaises Libres. Affecté au Cabinet civil du Général de Gaulle, il devient en même temps Directeur Général Adjoint de la Caisse Centrale de la France libre.

Fin 43, il est nommé à l'Assemblée consultative provisoire à Alger.

Début 44, il devient membre du Conseil de l'Ordre de la Libération.

Durant plus de trente ans, il occupera les postes les plus élevés dans l'administration des finances de la France d'Outre-mer, notamment la direction de la Caisse Centrale de Coopération Economique et la direction générale de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer.

Les problèmes de l'aide au Tiers-Monde et des rapports Nord-Sud constitueront jusqu'à la fin de sa vie le centre de ses préoccupations.

En 1973-1974, il est président de la Commission des Opérations de Bourse et membre du Conseil Général de la Banque de France.

Après un bref passage au poste de secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail chargé des travailleurs immigrés, il rejoint le corps des cadres de l'Inspection des

Finances, en qualité d'inspecteur général, jusqu'à son départ en retraite, en 1976.

En 1997, il reçoit le prix littéraire de la Résistance pour son livre de souvenirs intitulé *Un fou s'évade*, autobiographique et plein d'humour.

Décédé le 11 février 2007 à Paris, André Postel-Vinay est inhumé à Parnes. »

Ceux qui ne l'avaient connu que tardivement pouvaient s'y tromper, ne lisant sur son visage qu'une grande bienveillance et dans ses yeux une intelligence vive et beaucoup d'humour : était-ce là le combattant que d'autres évoquaient avec admiration ?

Eh bien, oui et jusqu'à la fin, notre grand ami André se sera battu, avec ce mélange de distinction et de vigueur (combien de « saintes colères » dans une si longue vie?) pour que tout homme soit respecté, pour que tout peuple ait le droit d'exister.

Et très concrètement, dans la vie de chaque jour, il ne pouvait pas voir souffrir quelqu'un sans chercher à lui venir en aide.

Anise, l'épouse d'André, fut, elle aussi, une grande résistante (déportée deux ans à Ravensbrück...) et partageait totalement les idées et la générosité de son mari. Nous lui redisons ici notre reconnaissance et notre grande amitié.

Dans *Le Figaro* du 21 février, Pierre Messmer, Chancelier de l'Ordre de La Libération, aujourd'hui décédé, écrivait : « André Postel-Vinay avait réussi une alliance rare entre technique financière rigoureuse et une profonde générosité naturelle pour les malheureux de toute origine. Amour de la patrie, courage, intelligence... »

Quel grand homme ! ».



Association

## LES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Fondée en 1967 - Déclarée sous le numéro 4669 (*loi de 1901*)  
Agréée le 15 mai 1979 sur le plan interdépartemental (*Oise - Val-d'Oise - Yvelines*)  
au titre du ministère de l'environnement  
SIRET 307 155 804 00015 9220

### COTISATION POUR L'ANNÉE 2008

(Selon décision de l'Assemblée Générale du 21 avril 2007)

Règlement à renvoyer au Trésorier  
Pierre Street - 14, rue Jules Verne - 95600 Eaubonne

Je renouvelle mon adhésion à l'association  Je décide d'adhérer à l'association

### LES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

et vous prie de trouver ci-joint le chèque correspondant à :

- 12 € pour ma cotisation individuelle « jeune » (*moins de 30 ans*)
- 25 € pour ma cotisation individuelle
- 30 € pour ma cotisation en couple
- 35 € pour ma cotisation : association ou collectivité

Je renouvelle mon adhésion aux associations  Je décide d'adhérer aux associations

### LES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

jumelée avec celle de

### LA SAUVEGARDE DE LA VALLEE DU SAUSSERON

et vous prie de trouver ci-joint le chèque correspondant à :

- 37 € pour ma cotisation individuelle
- 43 € pour ma cotisation en couple
- 50 € pour ma cotisation : association ou collectivité

Merci de préciser votre adresse complète

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

[lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)

[www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)



L'Association  
**LES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS**  
et l'Association  
**LA SAUVEGARDE DE LA VALLEE DU SAUSSERON**  
sont des Associations d'intérêt général agréées

A cet égard il est rappelé que les **avantages fiscaux** sont les suivants :

POUR LES PARTICULIERS

Réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant des dons effectués dans l'année (*ensemble des dons de l'année du foyer fiscal dans la limite de 20 % de votre revenu imposable*)

**Ainsi, si vous faites un don de 50 €, vous en déduirez 66 %, soit 33 €.**

**Votre dépense réelle sera donc de 17 €**

En retournant votre bulletin d'adhésion ou de renouvellement, demandez à notre Trésorier qu'il vous fournisse un reçu fiscal afin que vous puissiez le joindre à votre déclaration d'impôts sur le revenu. (*Voir adresse au recto de ce document*)

Pensez à joindre une enveloppe timbrée sur laquelle vous aurez mentionné l'adresse où vous souhaitez recevoir ce reçu fiscal.

POUR LES ENTREPRISES

Réduction de l'impôt sur les sociétés égale à 60 % des dons (*ensemble des dons de l'année*) dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Pour obtenir un reçu fiscal auprès de notre Trésorier (*Voir adresse au recto de ce document*), pensez à joindre à votre demande une enveloppe timbrée sur laquelle vous aurez mentionné l'adresse où vous souhaitez recevoir ce reçu fiscal.

RÈGLEMENT DES COTISATIONS

**Par chèque**

Ou

**Par virement :**

La Banque Postale - Centre de Paris - 75009 - Paris Cedex 15 - France

**à l'ordre de :**

ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANCAIS

Établissement	Guichet	N° Compte	Clé RIB
20041	00001	1111087J020	51

(*N'hésitez pas à nous demander un Relevé d'Identité Bancaire*)

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU VEXIN FRANÇAIS

Siège social : Maison du Parc Naturel Régional 95450 THÉMÉRICOURT

Siret 307 155 804 00015 9220

E-mail : lesamisduvexin@orange.fr

L'association des Amis du Vexin français a été créée en 1967 – en même temps que la ville nouvelle de Cergy-Pontoise- pour la défense et l'aménagement du Vexin français.

Elle a pour but de mieux faire connaître les sites, les paysages, les monuments – et plus généralement le patrimoine du Vexin français –, et de promouvoir toutes mesures propres à leur inventaire, leur protection et leur mise en valeur dans le cadre de l'aménagement régional. Elle est habilitée à entreprendre toute action en matière de protection de l'environnement.

Elle a été agréée le 15 mai 1979 au plan interdépartemental (Oise, Val-d'Oise, Yvelines) au titre du ministère de l'Environnement.

Elle entretient des rapports constructifs avec les autorités administratives et les élus du Vexin français (*plus de 60 communes adhérent à l'association*), ce qui lui a permis de jouer un rôle moteur dans l'inscription de la quasi-totalité du Vexin Français à l'inventaire supplémentaire des sites : le classement des buttes de Rosne, Marines et Epiais-Rhus, celui de la vallée de l'Eppte, et surtout la création du Parc Naturel Régional du Vexin Français dans le Val d'Oise et les Yvelines en mai 1995.

Elle siège aux commissions et groupes de travail du PNR afin d'y rapporter les avis de ceux qu'elle représente et contribuer ainsi à la protection des paysages, au maintien du style architectural des villages et constructions traditionnelles, à l'équilibre des extensions de villages et aménagements nécessaires.

Elle tient sa place dans les différentes commissions départementales du Val-d'Oise (*commissions des sites, Natura 2000, de suivi des épandages de boues, d'aménagement foncier etc.*).

L'association appuie, par la concertation et la recherche de solutions viables, toute initiative susceptible de s'opposer à la laideur de certaines constructions, à l'atteinte à la qualité des paysages et aux pollutions de toutes natures.

Elle adresse à ses membres un bulletin semestriel. Elle a édité ces dernières années cinq ouvrages en couleurs : *La maison paysanne du Vexin français*, *Beautés vexinoises*, *Vagabondages poétiques dans le Vexin français*, *Le nouveau guide du Vexin français* (aux éditions du Valhermeil), et enfin *Eglises et Vitraux en Vexin français* (récompensé par le prix Hercule Catenacci de l'Académie des Sciences morales et politiques pour la qualité artistique des photographies réalisées par Jacques Grimbert).

Elle a modifié ses statuts en 2007 de façon à être plus opérationnelle : conseils à effectifs plus restreints (*Conseil d'administration, Comité de parrainage*) et multiplication des groupes de travail ; en particulier création de commissions sur les problèmes d'économie d'énergie liés aux constructions traditionnelles et à la beauté des sites, sur l'utilisation des grands corps de ferme peu utilisables par l'agriculture d'aujourd'hui, et sur le suivi des paysages (*comprenant le bâti*).

Enfin elle a développé et entretient de façon régulière un site internet à vocation « grand public » depuis le mois de juin 2006, et nous vous en suggérons vivement sa visite.

[www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)

### SIÈGE SOCIAL

Maison du Parc Naturel Régional – Château de Théméricourt – 95450 Théméricourt – France

Siret 307 155 804 00015 9220 - [www.lesamisduvexinfrancais.fr](http://www.lesamisduvexinfrancais.fr)

### TOUTES LES CORRESPONDANCES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES A :

Monsieur le Président des Amis du Vexin Français – François Marchon

6, impasse de l'ancienne ferme – Rueil – 95450 – Seraincourt – France

Téléphone fixe : + 33 (0) 1 34 75 44 19 e-mail : [lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)

### PAIEMENT DES COTISATIONS

Le trésorier des Amis du Vexin Français – Pierre Street – 14, rue Jules Verne – 95600 – Eaubonne – France

E-mail : [lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)

### TARIF DES COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2008

Adhésion à l'association Les Amis du Vexin Français

12€ pour un jeune (- de 30 ans) 25€ membre individuel 30€ pour les couples 35€ pour les collectivités

Adhésion couplée avec l'association La Sauvegarde de la Vallée du Sausseron

37€ membre individuel

43€ pour les couples

50€ pour les collectivités

### RÈGLEMENTS

Par chèque ou par virement : La Banque Postale – Centre de Paris – 75009 – Paris CEDEX 15 – France

à l'ordre de : Association des amis du Vexin français

Établissement

Guichet

N° Compte

Clé RIB

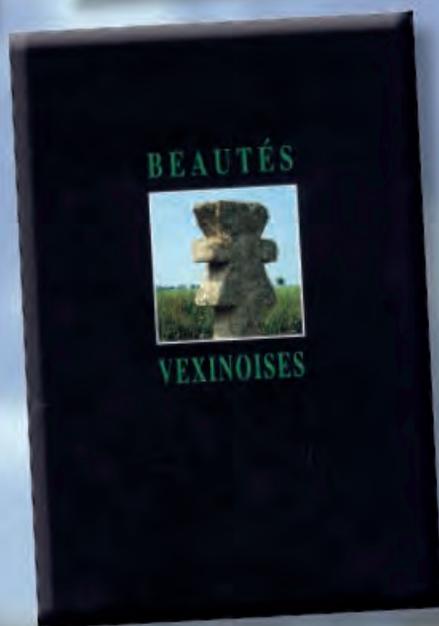
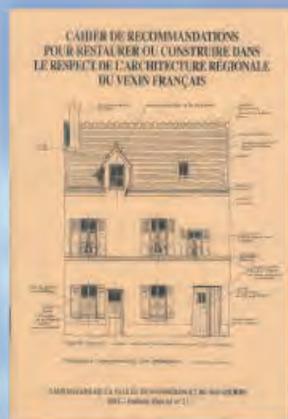
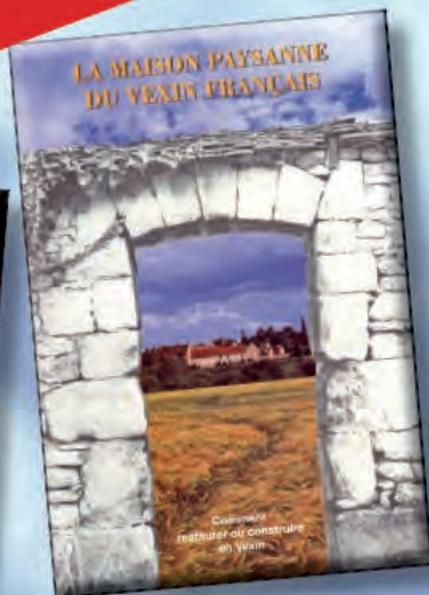
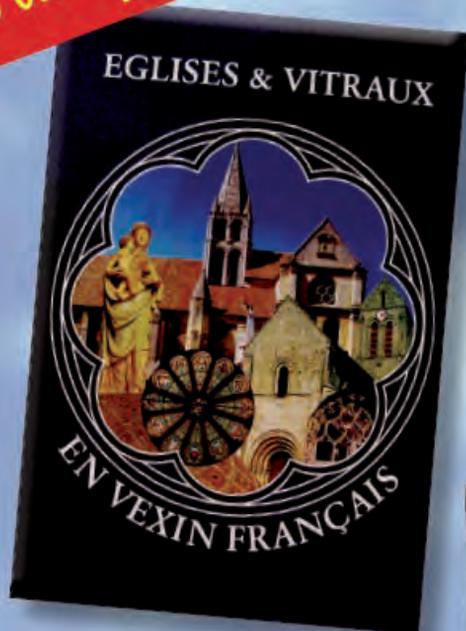
20041

00001

1111087J020

51

**Notre offre promotionnelle**



*Notre offre promotionnelle est la suivante  
En précisant le n° du package choisi dans votre commande\**

1. Eglises et Vitraux en Vexin Français = 30
2. Beautés Vexinoises + Maisons paysannes = 32
3. Maisons paysannes + Eglises et Vitraux en Vexin Français = 47
4. Beautés Vexinoises + Eglises et Vitraux en Vexin Français = 52
5. Beautés Vexinoises + Maisons paysannes + Eglises et Vitraux en Vexin Français = 60

**Merci d'adresser vos commandes et vos règlements à**  
Romy Silbermann - 1, chemin du Rustillon - Copierres  
95770 - Montreuil-sur-Epte - e-mail : [lesamisduvexin@orange.fr](mailto:lesamisduvexin@orange.fr)

**Le package n° 5 se verra doté en plus du cadeau du « Cahier de recommandations .... » de la SVS.**

\* a) Un exemplaire de chaque ouvrage par package b) Dans la limite des stocks disponibles c) Franco de port pour la France métropolitaine d) Seules les commandes accompagnées du chèque correspondant seront honorées